



SAINT-CLOUD

**Les soins en libéral
Etat des lieux et perspectives**

2012

Avec le soutien d'un Comité de Pilotage Régional réunissant :

- Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF) : M. Claude EVIN, Directeur, ou son représentant
- Préfecture de Région Ile-de-France : M. Daniel CANEPA, Préfet ou son représentant
- Conseil Régional d'Ile de France : M. Jean-Paul HUCHON, Président, ou son représentant
- Conseil Économique et Social de la Région Ile de France (CESR IDF) : M. Jean-Claude BOUCHERAT, Président, ou son représentant
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France (IAURIF) : M. Gérard LACOSTE, Directeur Adjoint, ou son représentant
- Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) : M. Vincent CRAMARD, Chargé de mission santé
- Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) : M. Jean-Paul LAPIERRE, Directeur Opérationnel Grand Ile-de-France
- Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires : Dr Pascale ECHARD BEZAULT, chargée de mission
- Secrétariat Général du Comité Interministériel à la Ville (SGCIV) : M. Jean Yves LEFEUVRE, Chargée de Mission
- Association des Maires de l'Ile-de-France (AMIF) : Monsieur Laurent ELGHOZI : Président de la Commission Santé
- Direction régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Ile-de-France : Mme Catherine RICHARD, Chargée de mission
- Association des Maires Villes et Banlieues : M. Claude DILAIN, Président, ou son représentant
- Mutualité Sociale Agricole d'Ile de France (MSA IDF) : M. SOUMET, Directeur, ou son représentant
- CPAM Ile-de-France : M. Pierre ALBERTINI, Coordonateur ou son représentant
- CISS Ile-de-France : M. Eugene DANIEL Président
- URPS Masseurs Kinésithérapeute d'Ile de France: Monsieur Philippe COCHARD Président, ou son représentant
- URPS Infirmiers d'Ile de France: Monsieur Dominique BULARD Président, ou son représentant
- URPS Chirurgien Dentistes d'Ile de France Monsieur Jean François CHABENAT: Président, ou son représentant
- URPS Médecins d'Ile de France Monsieur Bruno SILBERMAN: Président, ou son représentant
- URPS Pharmaciens d'Ile de France Monsieur Renaud NADJAH I Président, ou son représentant
- URPS Orthophonistes d'Ile de France Madame Sylviane LEWIK DERAISON: Président, ou son représentant
- URPS Orthoptistes d'Ile de France Madame Véronique DISSAT: Président, ou son représentant
- URPS Sage femme d'Ile de France Madame Nathalie MARRAST Président, ou son représentant
- URPS Pédicures Podologues d'Ile de France Monsieur Paul Arnaud SALENTEY Président, ou son représentant
- URPS Biologistes Responsables d'Ile de France: Président, ou son représentant

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
1. SAINT-CLOUD.....	6
1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	7
1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	7
1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	7
1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	8
1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS	9
1.3 OFFRE SANITAIRE	18
1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE	18
1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	20
1.3.2.1 LES MEDECINS	20
1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES	25
1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES	29
1.3.2.4 LES SAGES-FEMMES	29
1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE	30
1.3.2.6 LES OFFICINES	30
1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES	30
1.3.2.8 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	30
1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES.....	31
1.3.3 LES CENTRES DE SANTE.....	31
1.3.4 LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES.....	31
2. LES HAUTS-DE-SEINE.....	32
2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	32
2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	33
2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	34
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	35
2.2 POPULATION : ETAT DE SANTE.....	37
2.3 OFFRE SANITAIRE	38
2.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	38
2.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	39
2.3.3 LES CENTRES DE SANTE.....	45
2.3.4 LES RESEAUX DE SANTE.....	46
2.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS	47
3. LA REGION ILE-DE-FRANCE.....	48
3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE.....	49
3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE.....	49
3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION.....	50
3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	51
3.2 POPULATION : ETAT DE SANTE.....	53
3.3 OFFRE SANITAIRE	54
3.3.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE	54
3.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE.....	57
3.3.3 LES CENTRES DE SANTE.....	71
3.3.4 LES RESEAUX DE SANTE.....	73
3.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES	75
4. RECOMMANDATIONS.....	76

INTRODUCTION

1. LE CONTEXTE

Les médecins en exercice vieillissent et les jeunes médecins en formation ne suffiront pas à assurer un renouvellement qui garantisse l'offre de soins à une population française âgée de plus en plus consommatrice de soins médicaux.

Par ailleurs, les jeunes soignants ont de nouvelles aspirations et font majoritairement le choix d'une pratique médicale plus collective, mieux organisée, qui leur offre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Maintenir et même améliorer l'offre de soins dans chaque commune nécessite d'évaluer le risque de désertification médicale et de s'interroger sur les actions possibles afin de maintenir et d'améliorer l'offre de soins libérale.

Fort de ce constat l'Association RIR Ile-de-France, pilotée par des professionnels de santé libéraux en exercice, a engagé en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France, une démarche de sensibilisation des élus locaux.

2. NOS ACTIONS ILE-DE-FRANCE

RIR Ile-de-France est issue de la volonté des Unions Régionales des Professionnels de Santé de disposer d'un outil indépendant et professionnel pour mettre en perspective les problématiques d'offre de soins et de démographie médicale et paramédicale en Ile-de-France.

RIR Ile-de-France a pour objet :

- la promotion, le développement des outils de diagnostics territoriaux dans le domaine de la santé et notamment de l'offre de soins ambulatoire
- l'accompagnement concerté entre des collectivités territoriales et des professionnels de santé en vue de projets territoriaux d'aménagement de l'offre de soins

L'association reçoit le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) et des collectivités territoriales pour réaliser ses travaux.

Le diagnostic local fournit aux élus des éléments d'information organisés sur la population et l'offre de soins ainsi que des éléments de réflexion sur un volet de leur problématique d'aménagement du territoire.

L'objectif est de sensibiliser les élus locaux et les professionnels de santé en exercice aux problèmes de démographie médicale et d'organisation des soins et de réfléchir ensemble à une solution pour maintenir une offre de soins de qualité et favoriser l'installation de jeunes médecins.

La méthodologie est la suivante :

- Etat des lieux de l'offre de soins et du niveau de consommation de soins dans la commune : collecte, traitement et analyse de données
- Confrontation des données aux élus locaux et professionnels de santé en exercice
- Rédaction de préconisations/recommandations
- Restitution du rapport final au Maire et présentation au Conseil Municipal
- Partage du diagnostic avec l'ensemble des professionnels de santé en présence du Maire
- Recommandation sur l'opportunité d'agir

3. LES INTERVENANTS

Dr Bernard Huynh – Président

Gynécologue accoucheur – libéral

Président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de 2000 à 2006

Expertise : Organisation sanitaire régionale

M. Alexandre Grenier – Directeur

Diplômé d'un Master en Administration du Politique – Sciences Politiques

Université Paris Panthéon Sorbonne

Diplômé d'un Master en Economie et Management des Services de Santé

Université Paris Dauphine

Expertise : Gestion de projet sanitaire et établissement

Mme Nathalie Noël – Chef de projet

Diplômée d'un Master en Economie et Gestion des Systèmes de Santé

Université Paris Panthéon Sorbonne

Expertise : Chefferie de projet sur la restructuration de l'offre sanitaire

contact@rir-idf.org

1. SAINT-CLOUD

Département : Hauts-de-Seine

Arrondissement : Boulogne-Billancourt

Canton : Saint-Cloud (chef lieu)

Superficie : 7,52 km²

Population : 30 214 habitants (2009) dont :

- 28% de moins de 20 ans
- 14% de plus de 65 ans



Vue aérienne de Saint-Cloud



Source : IAURIF

1.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

1.1.1 EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Un peu plus de 30 000 habitants...

Selon les estimations de l'INSEE, Saint-Cloud compte 30 214 habitants au 1^{er} Janvier 2009 (soit une augmentation de 7% depuis 1999).

EVOLUTION DE LA POPULATION						
	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Population	28 158	28 139	28 561	28 597	28 164	30 214

Source INSEE : recensement de la population 1999, estimations 2008/2009

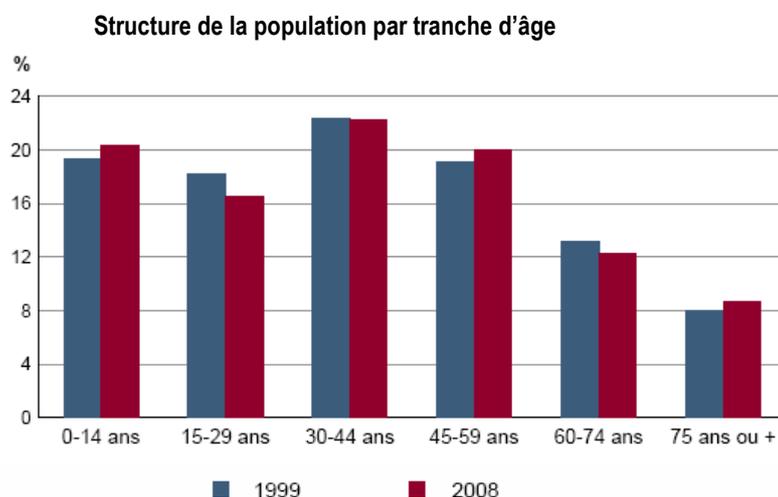
Des taux de natalité et de mortalité proches de la moyenne francilienne

Le taux moyen annuel de natalité entre 1999 et 2008 (15,0‰) est proche de la moyenne francilienne. Le taux moyen annuel de mortalité (7,2‰) est légèrement supérieur à la moyenne francilienne (6‰).

1.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

Une population jeune mais vieillissante

28% des habitants ont moins de 20 ans et 14% ont plus de 65 ans. Ces chiffres sont proches de la moyenne constatée dans le département.



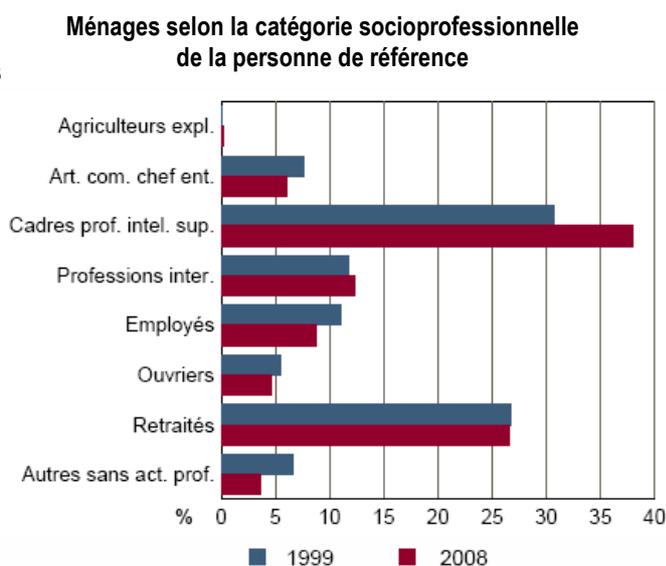
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

1.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures

La part de ménages cadres (38%) est plus importante que la moyenne du département (27,8%).

En revanche, la part des ménages employés est moins importante que la moyenne départementale (8,8% contre 13,7% dans le département), de même que celle des ménages ouvriers (4,6% contre 8,5% dans les Hauts-de-Seine).



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

Un revenu fiscal moyen plus élevé que la moyenne départementale

En 2008, le revenu net moyen déclaré par les foyers fiscaux est 61 076 euros (35 949 euros dans les Hauts-de-Seine) et 22% des foyers fiscaux ne sont pas imposables (31,4% dans les Hauts-de-Seine).

On compte par ailleurs en 2010, 421 bénéficiaires de la CMU à Saint-Cloud, soit un près de 1,5% de la population (4% dans les Hauts-de-Seine).

1.2 POPULATION : RECOURS AUX SOINS

Recours aux soins de ville :

Préambule :

Les éléments ci-après présentent les données par spécialité sur le recours aux soins des habitants de Saint-Cloud.

La population consommante prise en compte correspond aux bénéficiaires du régime général.

Année de référence : 2010.

Médecine générale :

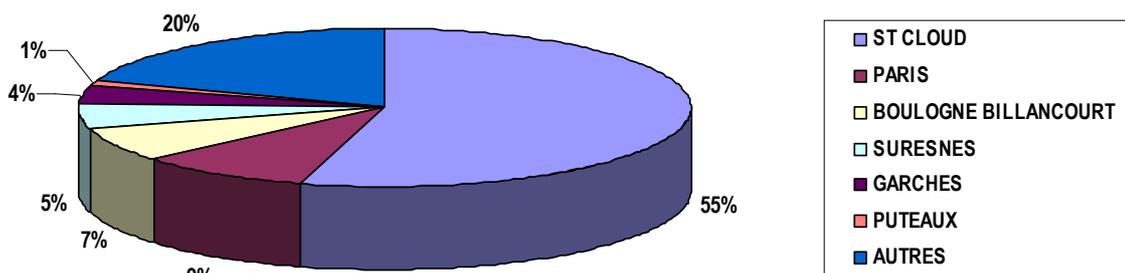
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte (C (Consultations) et V (Visites)) auprès d'un omnipraticien était de 22 928.

Le nombre total de recours à la médecine générale à Saint-Cloud : 65 449.

55% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste du territoire.

Au contraire, 45% des recours se sont fait auprès d'un médecin généraliste exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :



Gastro-entérologie:

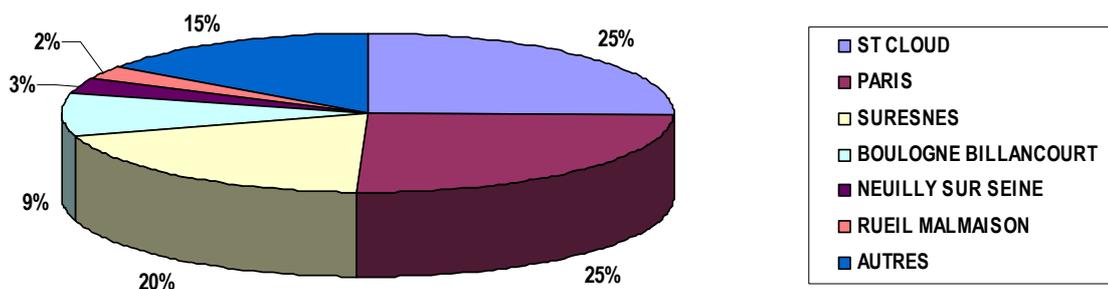
En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gastro-entérologue était de 1 103.

Le nombre total de recours en gastro-entérologie à Saint-Cloud: 1 773.

25% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue du territoire.

Au contraire, 75% des recours se sont fait auprès d'un gastro-entérologue exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

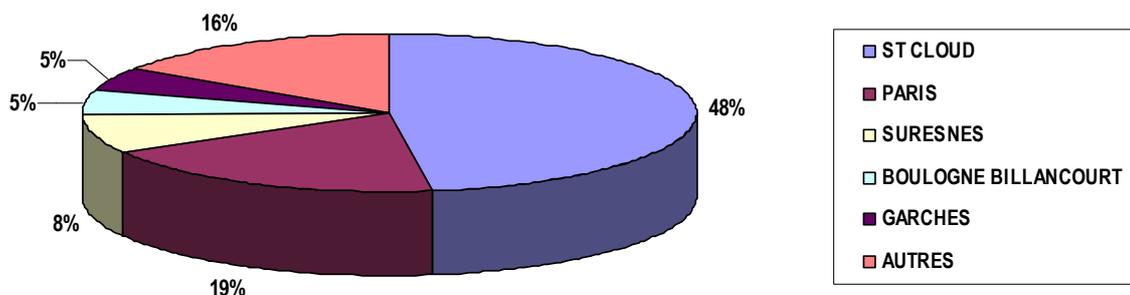


Ophtalmologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ophtalmologiste était de 7 464.
Le nombre total de recours en ophtalmologie à Saint-Cloud: 11 044.

48% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste du territoire.
Au contraire, 52% des recours se sont fait auprès d'un ophtalmologiste exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

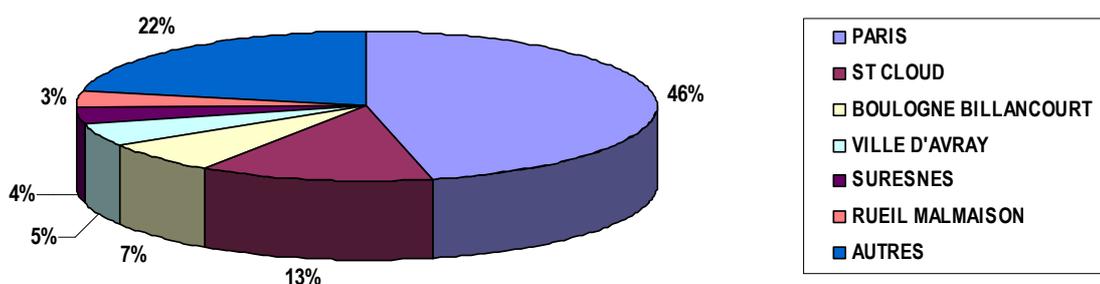


Psychiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un psychiatre était de 1 125.
Le nombre total de recours en psychiatrie à Saint-Cloud: 9 178.

13% des recours se sont fait auprès du psychiatre du territoire.
Au contraire, 87% des recours se sont fait auprès d'un psychiatre exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

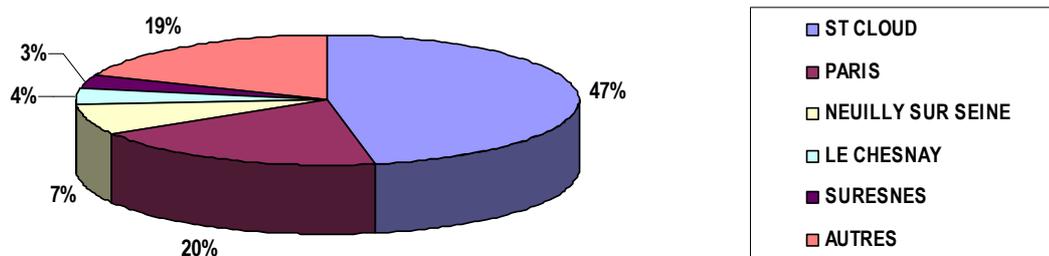


Cardiologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un cardiologue était de 4 587.
Le nombre total de recours en cardiologie à Saint-Cloud: 7 426.

47% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue du territoire.
Au contraire, 53% des recours se sont fait auprès d'un cardiologue exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

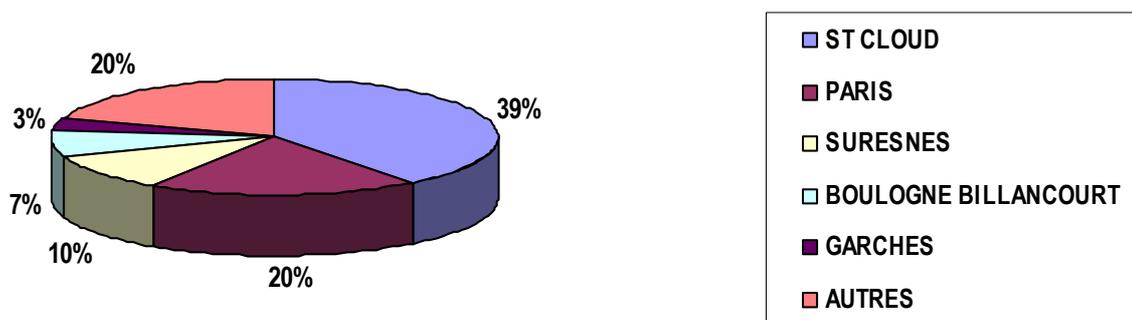


Dermatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un dermatologue était de 3 405.
Le nombre total de recours en dermatologie à Saint-Cloud: 4 699.

39% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue du territoire.
Au contraire, 61% des recours se sont fait auprès d'un dermatologue exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

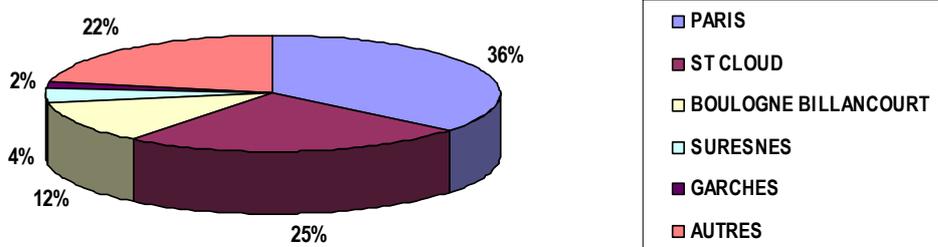


Gynécologie médicale et obstétrique :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un gynécologue était de 3 977.
Le nombre total de recours en gynécologie à Saint-Cloud: 6 487.

25% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue du territoire.
Au contraire, 75% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

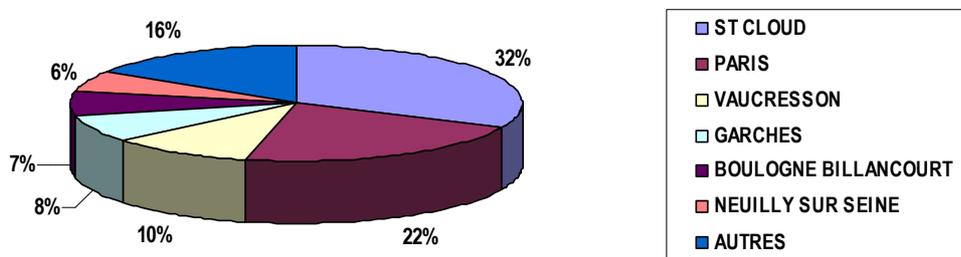


Rhumatologie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un rhumatologue était de 1 323.
Le nombre total de recours en rhumatologie à Saint-Cloud: 2 805.

32% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue du territoire.
Au contraire, 67% des recours se sont fait auprès d'un rhumatologue exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

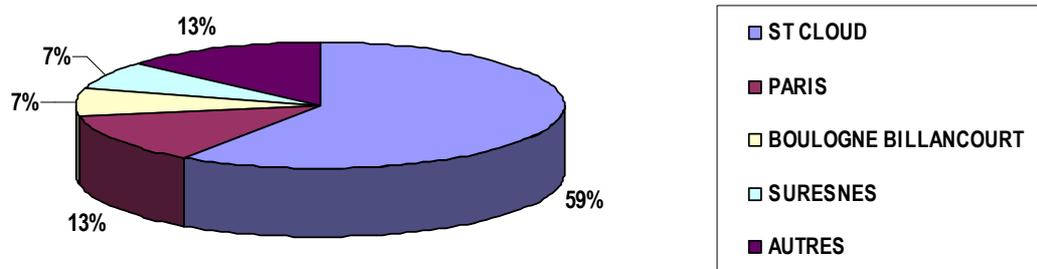


ORL :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un ORL était de 2 988.
Le nombre total de recours en oto-rhino-laryngologie à Saint-Cloud: 4 751.

59% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie du territoire.
Au contraire, 41% des recours se sont fait auprès d'un oto-rhino-laryngologie exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

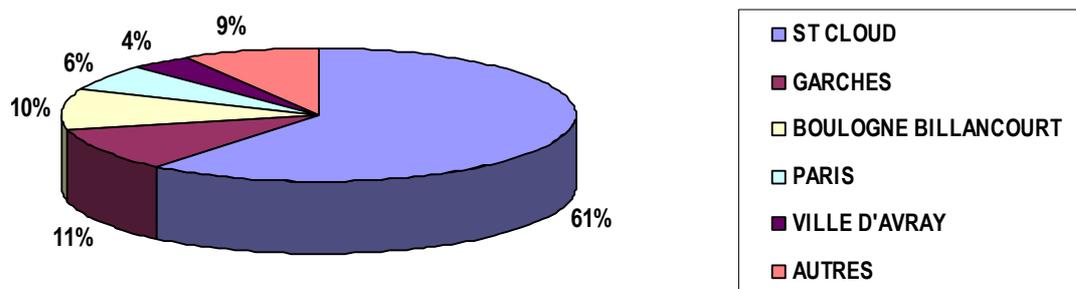


Pédiatrie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un pédiatre était de 3 255.
Le nombre total de recours en pédiatrie à Saint-Cloud: 9 828.

61% des recours se sont fait auprès d'un gynécologue du territoire.
Au contraire, 39% des recours se sont fait auprès d'un pédiatre exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont :

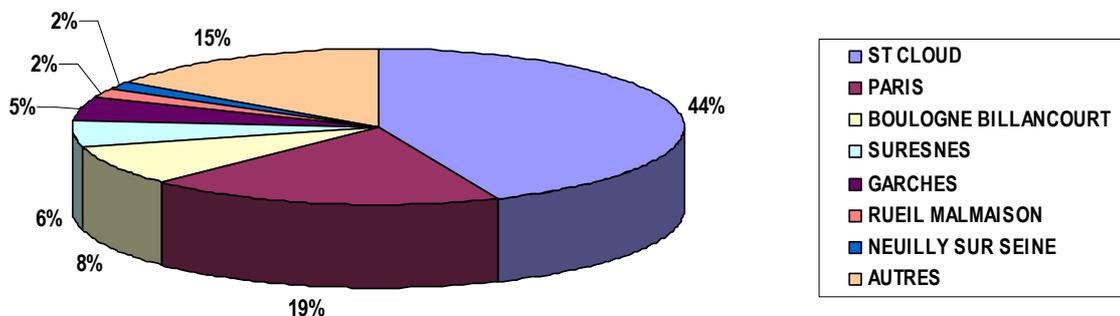


Soins dentaires :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un chirurgien dentiste était de 20 525.
Le nombre total de recours en soins dentaires à Saint-Cloud: 46 284.

44% des recours se sont fait auprès des chirurgiens dentistes du territoire et 56% auprès de chirurgiens dentistes en exercice dans une autre ville.

Les communes les plus fréquentées sont:

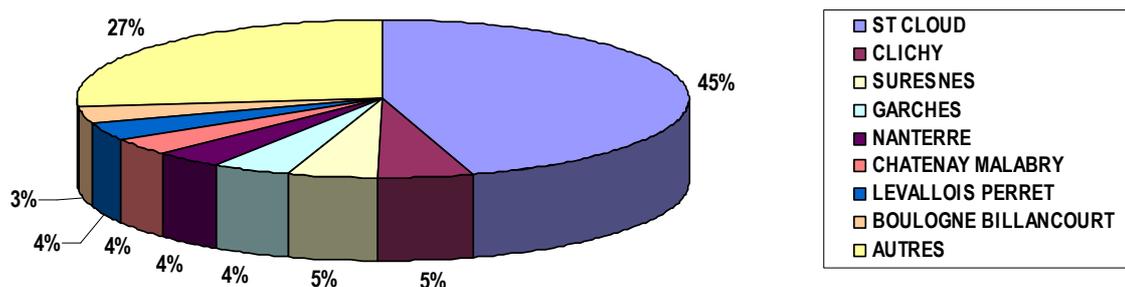


Soins infirmiers :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une infirmière était de 1 634.
Le nombre total de recours en soins infirmiers à Saint-Cloud: 70 829.

45% des recours se sont fait auprès des infirmières du territoire. 55% des recours se sont fait auprès d'une infirmière exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont:



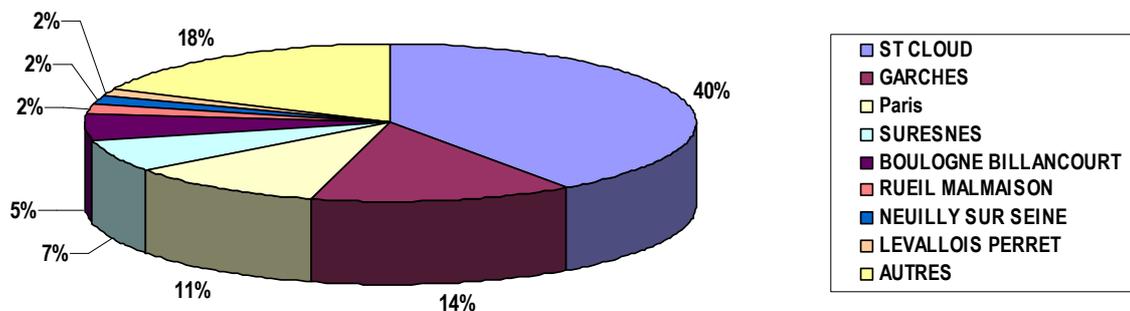
Masseurs kinésithérapeutes :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un masseur kinésithérapeute était de 3 858.
Le nombre total de recours en kinésithérapie à Saint-Cloud: 70 860.

40% des recours se sont fait auprès des masseurs kinésithérapeutes du territoire.

60% des recours se sont fait auprès d'un masseur kinésithérapeute exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont:



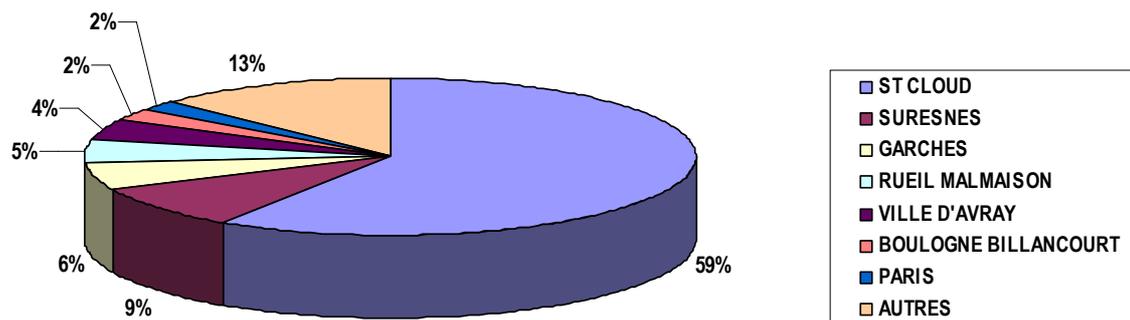
Orthophonie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthophoniste était de 578.
Le nombre total de recours en orthophonie à Saint-Cloud: 11 457.

59% des recours se sont fait auprès des orthophonistes du territoire.

41% des recours se sont fait auprès d'un orthophoniste exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont:



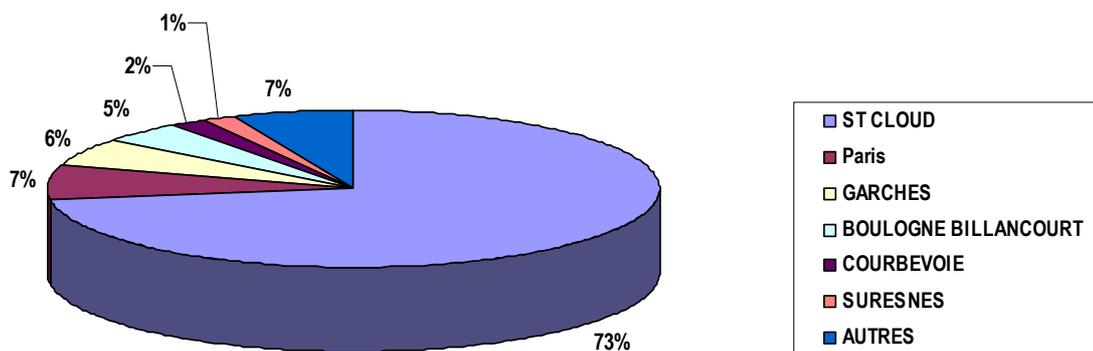
Orthoptie :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'un orthoptiste était de 536.
Le nombre total de recours en orthophonie à Saint-Cloud: 3 206.

73% des recours se sont fait auprès des orthoptistes du territoire.

27% des recours se sont fait auprès d'un orthoptiste exerçant en dehors de Saint-Cloud.

Les communes les plus fréquentées sont:

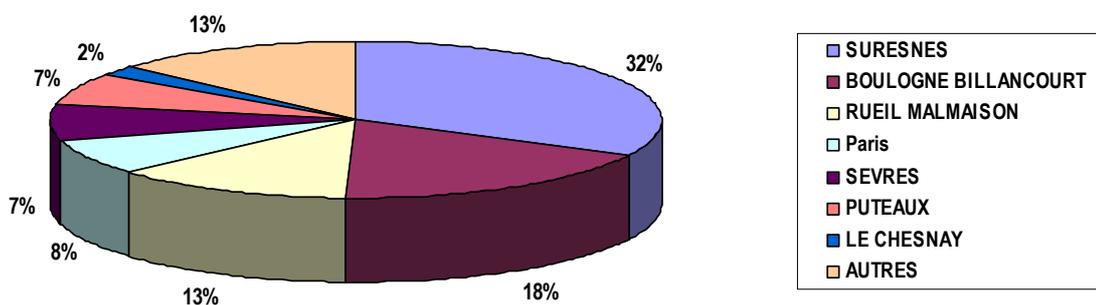


Sage-femme :

En 2010, le nombre de personnes ayant bénéficié d'un acte auprès d'une sage femme était de 225.
Le nombre total de recours à Saint-Cloud: 1 265.

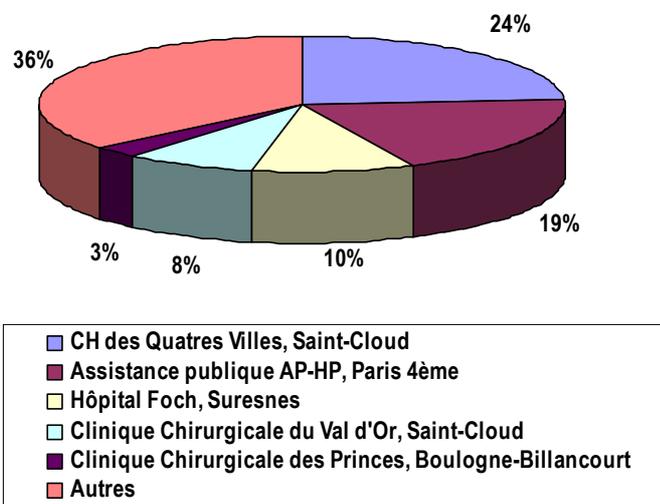
100% des recours se sont fait auprès d'une sage-femme d'une autre commune.

Les communes les plus fréquentées sont:



Recours aux soins hospitaliers :

Ventilation des séjours MCO dans les principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant à Saint-Cloud :



Taux de fuite: 66%

L'indicateur « Taux de fuite » correspond au rapport entre le nombre de séjours de la zone géographique sélectionnée pris en charge en dehors de cette zone sur le nombre total de séjours issus de la zone sélectionnée (une zone géographique qui ne contient aucun établissement hospitalier présente un taux de fuite de 100 %).

Source : PMSI-MCO 2009

1.3 OFFRE SANITAIRE

1.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE PUBLIQUE ET PRIVEE

2 structures privées :

Le Centre chirurgical du Val d'Or (Médecine et Chirurgie) :

La clinique compte 116 lits installés en médecine, chirurgie, chirurgie ambulatoire, réanimation / USC.
5 spécialités chirurgicales sont dominantes : chirurgie thoracique et cardiaque, chirurgie viscérale, chirurgie orthopédique, pneumologie, chirurgie vasculaire.

Le centre chirurgical héberge 2 centres d'imagerie :

- un centre d'imagerie classique radio/scanner/IRM/échographie
- un centre d'imagerie nucléaire

70 médecins (représentant 30 ETP) y exercent ainsi que 4 masseurs kinésithérapeutes libéraux.

La clinique a fusionné en avril 2011 avec la Fondation Foch. Le projet d'établissement est en cours d'élaboration.

Le Centre René Huguenin (centre de lutte contre le cancer) :

L'hôpital René Huguenin, site de l'institut Curie, est un établissement privé de soins, d'enseignement et de recherche en cancérologie.

L'hôpital René Huguenin prend en charge toutes les pathologies cancéreuses de l'adulte.

1 structure hospitalière publique :

Le Centre hospitalier de Saint Cloud :

Le 1er janvier 2006, le Centre Hospitalier de Saint-Cloud et le Centre Hospitalier intercommunal Jean Rostand, situé à Sèvres et qui regroupait également Chaville et Ville d'Avray ont fusionné. Aujourd'hui, cette nouvelle entité prend le nom de « Centre Hospitalier des Quatre Villes » (CH4V).

Les activités de soins de cet établissement de proximité se répartissent sur trois principaux sites :

- le **site de Sèvres** comprenant l'hôpital jusqu'alors prénommé hôpital Jean Rostand et la résidence Jean Rostand hébergeant des personnes âgées dépendantes. L'hôpital accueille les patients en Gynécologie-Obstétrique-PMA, en Médecine et en Soins de suite. Les Urgences sont ouvertes 24h / 24 et le site dispose d'un plateau technique (bloc opératoire, laboratoire, imagerie)

- le **site de Saint-Cloud** : activité de Chirurgie, de Médecine aiguë et Maternité. Consultations externes, plateau technique (bloc opératoire, imagerie, laboratoire). Les Urgences sont ouvertes 24h/24.

- le **site de Lelégard** sur la commune de Saint-Cloud, comprenant une maison de retraite, un centre de long séjour, l'institut de formation des aides soignants et la crèche hospitalo-municipale. Le site dispose de 208 lits de Maison de retraite et centre de long séjour

Le Centre Hospitalier n'a pas de site de soins sur l'emprise de Chaville et de Ville d'Avray, mais ces deux villes sont parties prenantes de la politique de l'hôpital qui accueille bon nombre de leurs habitants.

Les locaux du site de Saint-Cloud sont en reconstruction : les nouveaux bâtiments devraient être réceptionnés fin 2013.

Quelques données d'activité du CH4V (année 2011):

- 523 lits et places dont 176 MCO, 55 SSR, 100 USLD, 192 EHPAD

- 18 609 séjours
- 3 559 naissances dont 2 124 à Saint- Cloud
- 26 362 passages aux urgences dont 14 917 à Saint-Cloud
- 5 600 séances d'hémodialyse et dialyse péritonéale
- 103 ETP personnel médical répartis sur les sites de Saint-Cloud et Sèvres.
- 130 000 consultations externes dont 90 000 sur le site de Saint-Cloud (25% d'habitants de St-Cloud y ont eu recours en 2011). Augmentation de 0,9% des venues de 2010 à 2011, principalement en gynéco-obs (+8%), ophtalmologie (7%) et ORL (6%)

Le site de Saint –Cloud : les différents services :

- Médecine : Médecine interne et néphrologie, Hémodialyse et dialyse péritonéale, Gastro-entérologie et endoscopies digestives, Alcoologie
- Chirurgie : Chirurgie digestive et viscérale, orthopédique et réparatrice, gynécologique, ORL, ophtalmologique, dermatologique, Stomatologie
- Maternité/ gynécologie : Maternité, Hospitalisation à domicile de maternité, Gynécologie médicale et chirurgicale
- Urgences : Accueil 24h/24 de toutes les urgences de proximité, Urgences gynécologiques
- Réanimation
- Plateau technique

Le Centre hospitalier de Saint-Cloud a développé un partenariat avec le Centre anticancéreux Huguenin situé juste à côté : partage du plateau technique : bloc (locaux commun, 4 salles chacun), laboratoire (1 labo commun ouvert sur l'extérieur avec partage du personnel).

1.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

Précision méthodologique :

Les effectifs totaux présentés pour chaque profession correspondent à l'ensemble des professionnels de santé inscrits dans les fichiers de l'Assurance Maladie dont la situation est connue au 31 décembre 2011.

Leurs remplaçants et/ou leurs salariés ne sont pas recensés, cependant leur activité est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.1 LES MEDECINS

- **Saint-Cloud : 88 médecins libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

Médecins	Saint-Cloud	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Omnipraticiens	8,6	8,0	8,7
Spécialistes	20,6	11,3	11,4
Total	29,2	19,3	20,1

Détail par spécialité :

Spécialités	Effectifs
Omnipraticiens	
Omnipraticiens	26
Dont MEP*	10
Spécialistes	
Anesthésiologie	8
Chirurgie générale	1
Chirurgie plastique reconstructrice	1
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	1
Chirurgie vasculaire	1
Endocrinologie	1
Chirurgie orthopédique	1
Dermatologie	2
Cardiologie	10
Gastro-entérologie	2
Gynécologie médicale et obstétrique	5
Médecine nucléaire	2
Neuropsychiatre	1
Neurologie	1
Neurochirurgien	1
Ophthalmologie	4
ORL	5
Pédiatrie	3
Pneumologie	3
Psychiatrie générale	3
Radiodiagnostic et imagerie médicale	5
Rhumatologie	1
Total Spécialistes	62
Total Général Saint-Cloud	88

Parmi les médecins à exercice particulier (MEP), on compte :

- 3 homéopathes
- 5 angéiologues
- 1 allergologue
- 1 ostéopathe

Par ailleurs, il n'y a pas de maître de stage parmi les médecins généralistes installés.

Enfin, parmi les 62 médecins spécialistes, 28 exercent au sein du Centre Chirurgical du Val d'Or.

• **Age moyen des médecins libéraux**

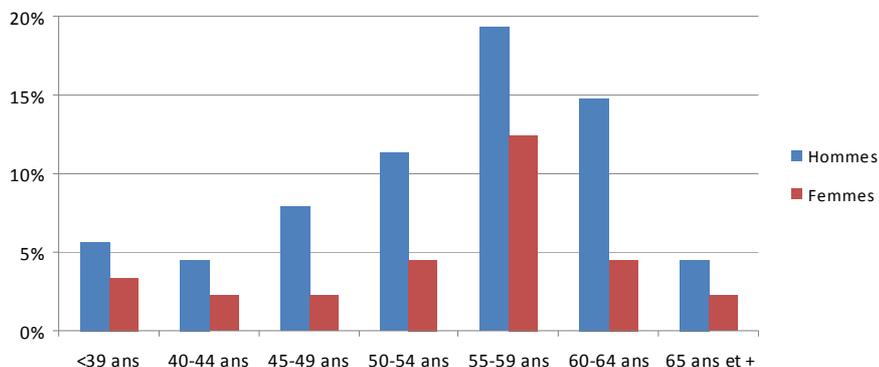
L'âge moyen des médecins en exercice à Saint-Cloud est de 54,1 ans (56,0 ans pour les omnipraticiens et 53,3 ans pour les spécialistes).

74% des médecins ont 50 ans ou plus et 58% 55 ans et plus.

68% sont des hommes.

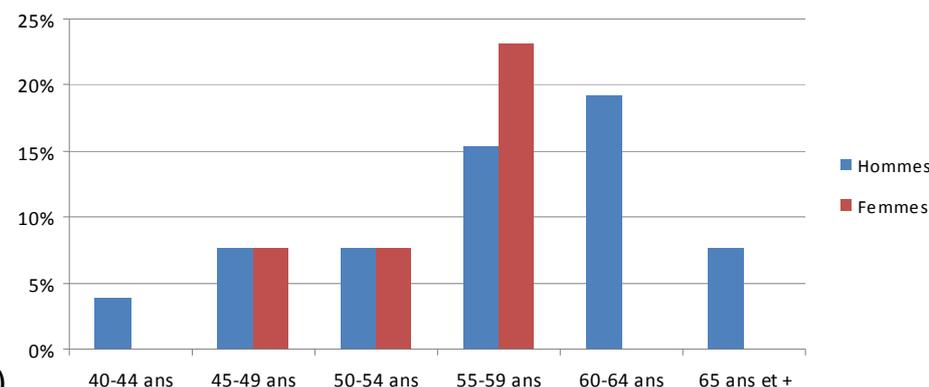
Médecins toutes spécialités confondues (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
<39 ans	5	3	8
40-44 ans	4	2	6
45-49 ans	7	2	9
50-54 ans	10	4	14
55-59 ans	17	11	28
60-64 ans	13	4	17
65 ans et +	4	2	6
Total	60	28	88



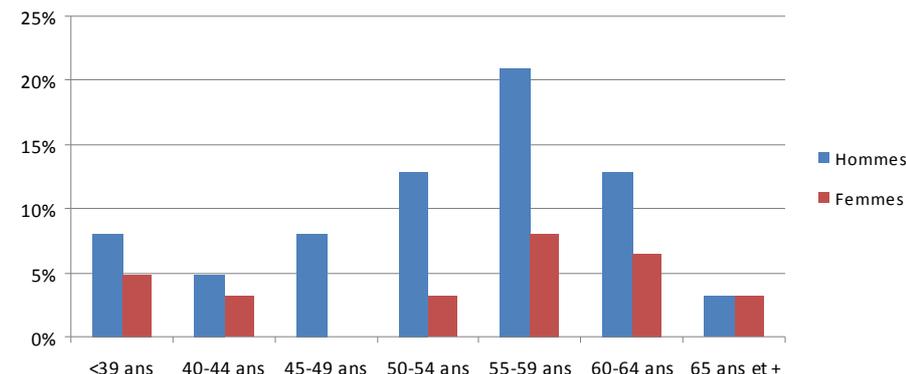
Omnipraticiens (effectifs par tranches d'âge)

	Hommes	Femmes	Total
40-44 ans	1	0	1
45-49 ans	2	2	4
50-54 ans	2	2	4
55-59 ans	4	6	10
60-64 ans	5	0	5
65 ans et +	2	0	2
Total	16	10	26



Spécialistes (effectifs par tranches d'âge)

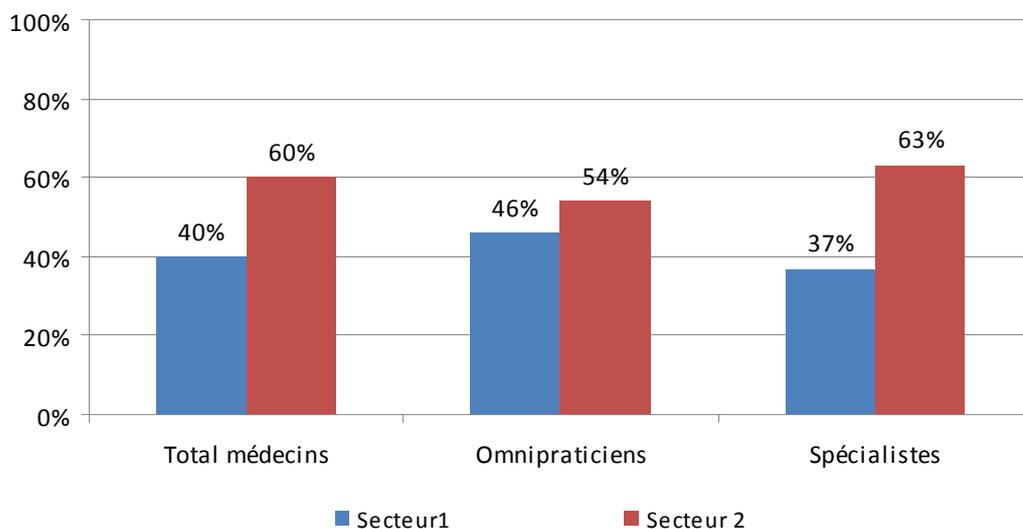
	Hommes	Femmes	Total
<39 ans	5	3	8
40-44 ans	3	2	5
45-49 ans	5	0	5
50-54 ans	8	2	10
55-59 ans	13	5	18
60-64 ans	8	4	12
65 ans et +	2	2	4
Total	44	18	62



- **Conventionnement***

40% des médecins sont conventionnés en secteur 1.

Dans le détail :

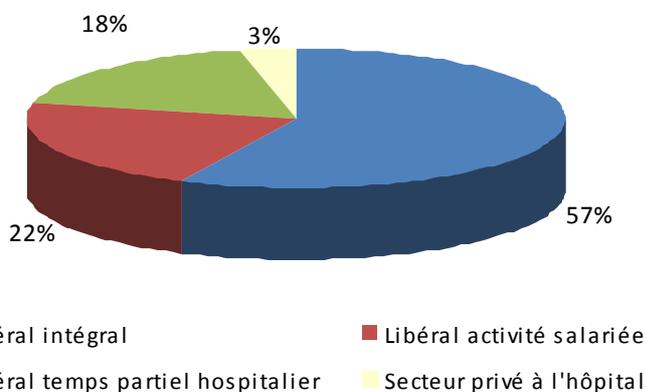


*Définition du mode conventionnel :

Secteur 1 : médecins conventionnés avec tarifs fixés par convention nationale

Secteur 2 : médecins conventionnés avec honoraires libres

- **Nature de l'exercice**



Nombre de médecins selon la catégorie et la nature d'exercice

Exercice	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Libéral intégral	19	31	50
Libéral activité salariée	6	13	19
Libéral activité temps partielle hospitalière	1	15	16
Libéral temps plein hospitalier	0	3	3
Total	26	62	88

• *Activité libérale exclusive : exercice libéral intégral.*

• *Activité libérale et salariée : exercice libéral à temps partiel avec activité salariée autre qu'hospitalière.*

57% des praticiens installés (généralistes et spécialistes) ont une activité libérale exclusive ; 43% participent également à une offre de soins en tant que salariés ou hospitaliers.

- **Renouvellement des médecins libéraux**

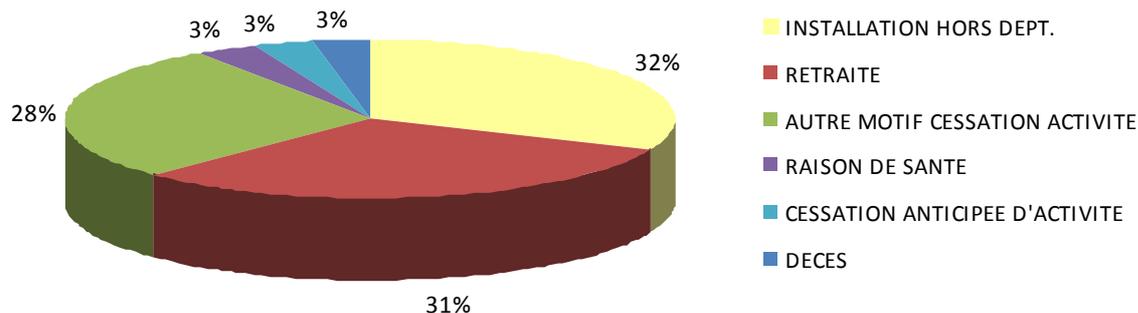
Depuis 2000, 32 médecins ont cessé d'exercer à Saint-Cloud: 5 omnipraticiens et 27 spécialistes.
Parmi eux, 13 étaient en exercice au sein du Centre Chirurgical du Val d'Or.

Age moyen de départ tous motifs confondus : 57 ans

Age moyen de départ des médecins en exercice au sein du Centre Chirurgical du Val d'Or: 51 ans

Age moyen de départ des médecins en exercice en dehors du Centre Chirurgical du Val d'Or: 60 ans

Motifs :



Installations de médecins

Depuis 2000, 31 médecins se sont installés à Saint-Cloud (4 omnipraticiens et 27 spécialistes).

Parmi eux, 20 sont en exercice au sein du Centre Chirurgical du Val d'Or.

Par ailleurs, 6 des médecins installés depuis 2000 ne sont plus en exercice à ce jour à Saint-Cloud.

Récapitulatif des installations et des cessations d'activité :

Une forte attractivité du Centre Chirurgical du Val d'Or pour les médecins spécialistes :

	Départs			Installations			Différentiel Installations / Départs		
	Omnipraticiens	Spécialistes	Total	Omnipraticiens	Spécialistes	Total	Omnipraticiens	Spécialistes	Total
Val d'Or	2 (MEP)	11	13	0	20	20	-2 (MEP)	+9	+7
Reste de la Ville	3	16	19	4	7	11	+1	-9	-8
Total	5	27	32	4	27	31	-1	0	-1

- **Données d'activité**

Activité des médecins libéraux en 2010

Médecins (1)	HONORAIRES MOYENS (euros)	
	Saint-Cloud	Ile-de-France
Omnipraticiens	138 676	126 772
Spécialistes	282 850	219 205
Total libéraux	238 352	179 865

Source : SNIR 2010 - Régime Général

(1) : Effectifs des actifs à part entière, c'est-à-dire les professionnels de santé :

- actifs au 31 déc. de l'année considérée et ayant perçu au moins 1€ d'honoraires pendant l'année considérée,
- conventionnés, titulaires du droit permanent au dépassement, honoraires libres (exclus les non conventionnés),
- ayant un exercice libéral intégral, à temps partiel, avec temps partiel hospitalier (exclus les médecins hospitaliers plein temps),
- qui ne se sont pas installés au cours de l'année considérée,
- âgés de moins de 65 ans.

Il s'agit des données d'activité concernant l'ensemble des prestations réalisées dans le secteur libéral (actes, prescriptions) soumises à remboursement auprès des organismes d'Assurance Maladie.

Seule l'activité des professionnels APE est prise en compte, elle inclut l'activité réalisée au cabinet du professionnel, au domicile du malade ou dans un établissement de soins dès lors qu'elle est identifiée par le numéro du professionnel exécutant ou prescripteur, celui-ci pouvant par ailleurs employer des auxiliaires salariés. L'activité des remplaçants est enregistrée sous l'identifiant du remplacé.

1.3.2.2 LES PROFESSIONS PARAMEDICALES

1.3.2.2.1 LES INFIRMIERS

- **10 infirmiers libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Saint-Cloud : 3,3
- Hauts-de-Seine : 2,9
- Ile-de-France : 4,0

L'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins infirmiers et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » l'installation ne pourra être demandée que si une infirmière libérale conventionnée cesse définitivement son activité sur cette zone.

Dans ce classement, Saint-Cloud se trouve en zone intermédiaire, ce qui signifie qu'il n'y a aucune contrainte à l'installation ni de mesures incitatives à l'installation.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les infirmier(e)s en exercice à Saint-Cloud ont en moyenne 47 ans et 90% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les infirmier(e)s sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

1 infirmière a une activité mixte libérale et salariée, les autres ont une activité libérale exclusive.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 12 départs et 8 installations d'infirmiers sur le territoire.

Parmi les 8 infirmier(e)s nouvellement installés, 4 ne sont plus en exercice à ce jour.

Motifs de départs : 2 retraites, 3 installations hors département et 7 pour autre motif.

1.3.2.2.2 LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

- **28 masseurs kinésithérapeutes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Saint-Cloud : 9,3
- Hauts-de-Seine : 7,8
- Ile-de-France: 7,2

Remarque : 4 masseurs-kinésithérapeutes pratiquent également l'ostéopathie.

Par ailleurs, tout comme pour les infirmières, l'Agence Régionale de Santé a arrêté un classement des zones d'exercice en fonction du niveau de l'offre de soins en masseurs kinésithérapeutes et de la démographie des zones définies. Dans les zones dites « sous dotées et très sous-dotées », des mesures destinées à favoriser l'installation et le maintien sont proposées. Au contraire, dans les zones dites « sur-dotées » des mesures d'accès au conventionnement sont mises en place.

Dans ce classement, Saint-Cloud est classée zone intermédiaire par l'Agence Régionale de Santé.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les masseurs-kinésithérapeutes en exercice à Saint-Cloud ont en moyenne 49 ans. 39% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les masseurs-kinésithérapeutes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

2 masseurs kinésithérapeutes ont une activité mixte (libérale et salariée / hospitalière). Les autres ont tous une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 23 départs et 19 installations de masseurs kinésithérapeutes sur le territoire.

Parmi les nouveaux installés, 8 ne sont plus en exercice à ce jour. Il s'agit essentiellement de collaborateurs venus renforcer ponctuellement l'activité de cabinets existants.

Motifs de départs : 5 retraites, 12 installations hors département et 6 pour autre motif.

1.3.2.2.3 LES PEDICURES-PODOLOGUES

- **9 pédicures podologues libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Saint-Cloud : 3,0
- Ile-de-France: 2,1

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les pédicures podologues en exercice à Saint-Cloud ont en moyenne 43 ans.
22% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les pédicures podologues sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Tous les pédicures podologues ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 8 départs et 8 installations pédicures podologues sur le territoire.

1.3.2.2.4 LES ORTHOPHONISTES

- **8 orthophonistes libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Saint-Cloud : 2,7
- Hauts-de-Seine : 2,5
- Ile-de-France: 2,3

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les orthophonistes en exercice à Saint-Cloud ont en moyenne 52 ans.
Ce sont toutes des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les orthophonistes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

Toutes ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 6 départs et 5 installations d'orthophonistes sur le territoire.

1.3.2.2.5 ORTHOPTISTES

Il y a 1 orthoptiste en exercice à Saint-Cloud.

Il s'agit d'une femme installée ces dix dernières années.

Depuis 2000, on dénombre 3 départs et 2 installations sur Saint-Cloud.

1.3.2.3 LES CHIRURGIENS-DENTISTES

- **24 chirurgiens dentistes et O.D.F libéraux en activité**

Densité pour 10 000 habitants :

- Saint-Cloud : 8,0
- Hauts-de-Seine : 7,4
- Ile-de-France: 6,6

Remarque : parmi les chirurgiens-dentistes, 3 ont une spécialité en orthodontie.

- **Répartition hommes / femmes et âge moyen**

Les chirurgiens-dentistes en exercice à Saint-Cloud ont en moyenne 51 ans.
52% sont des femmes.

- **Conventionnement**

Tous les chirurgiens-dentistes sont conventionnés en secteur I.

- **Nature de l'exercice**

1 chirurgien1s-dentiste a une activité mixte (libérale et salariée). Les autres ont une activité libérale intégrale.

- **Renouvellement**

Depuis 2000, on dénombre 17 départs et 18 installations de chirurgiens-dentistes sur le territoire.
Parmi les nouveaux installés, 11 ne sont plus en exercice à ce jour à Saint-Cloud. Il s'agit essentiellement de collaborateurs venus renforcer ponctuellement l'activité de cabinets existants.

1.3.2.4 LES SAGES-FEMMES

3 sages-femmes sont en exercice à Saint-Cloud.

Il s'agit de 3 femmes âgées en moyenne de 39 ans.

Depuis 2000, on dénombre 1 départ et 3 installations de sages-femmes libérales à Saint-Cloud.

1.3.2.5 STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

L'offre de soins libérale est très peu structurée. La majorité des professionnels exercent seuls ou en groupes de petites tailles (regroupement de 2, 3 ou 4 professionnels de santé) qui restent majoritairement mono disciplinaires.

1.3.2.6 LES OFFICINES

- Nombre d'officines : 10

1.3.2.7 LES LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

- Nombre de laboratoires d'analyses médicales : 2

1.3.2.8 TABLEAU DE SYNTHESE DE L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

	Effectifs PS	Densité SAINT CLOUD/IDF*	Age moyen	% > 55 ans	Départs depuis 2000	Install. depuis 2000
Omnipraticiens	26	8,6 / 8,7	56	65%	5	4
Spécialistes	62	20,6/ 11,4	53	55%	27	27
Total médecins	88	29,2 / 20,1	54	58%	32	31
Infirmiers	10	3,3 / 4,0	47		12	8
Mass. kinés	28	9,3 / 6,2	49		23	19
Péd. Podologues	9	3,0 / 2,1	43		8	8
Orthophonistes	8	2,7 / 2,3	52		6	5
Orthoptistes	1				3	2
Dentistes	24	8,0 / 6,6	51		17	18
Sages femmes	3				1	3
TOTAL	171				102	94

* densité pour 10 000 habitants

1.3.2.9 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

SOS médecins 92 assure la permanence des soins sur le département des Hauts-de-Seine et l'Ouest de Paris et intervient au domicile des patients en cas d'urgence ou d'absence du médecin traitant (nuits, week-end...).

1.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Il n'y a pas de centre de santé à Saint-Cloud.

1.3.4 LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

➤ Le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le centre de protection infantile est un service de prévention et de dépistage du Conseil général pour tous les enfants de 0 à 6 ans.

Deux puéricultrices, deux médecins, deux auxiliaires de puériculture, une sage-femme, une psychologue, une psycho-motricienne et une éducatrice accueillent ainsi parents et enfants et répondent à leurs questions.

➤ Le SSIAD

Un SSIAD est implanté à Saint-Cloud: le Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Secteur d'intervention : Ville d'Avray, Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Marne la Coquette

Le SSIAD intervient sur prescription médicale. L'équipe soignante prodigue les soins d'hygiène et le service prend en charge les soins infirmiers au domicile de personnes âgées de plus de 60 ans ou de personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique.

Le SSIAD de Saint-Cloud est agréé pour intervenir auprès de 97 personnes âgées et 6 personnes handicapées. En réalité, le SSIAD ne peut aujourd'hui prendre en charge que 80 personnes en raison de difficultés de recrutement du personnel, notamment d'aides soignantes.

L'équipe soignante est composée de 17 aides soignantes à temps partiel, de 3 infirmières salariées, 1 infirmière coordinatrice.

2. LES HAUTS-DE-SEINE



Le département en quelques chiffres

Une superficie de 176 km²
3 arrondissements, 45 cantons,
36 communes dont
- 11 de 50 000 à 100 000 habitants
- 1 de plus de 100 000 habitants

1 561 745 habitants au 1^{er} janvier
2009
8 893 habitants au km²
2,2 personnes par ménage

Source : IAURIF

2.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

2.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Au 1^{er} janvier 2009, selon une estimation de l'INSEE, 1 561 745 personnes vivent dans le département des Hauts-de-Seine (soit un peu de plus de 13% de la population Francilienne) répartis sur 1 804 km² (soit 14,7% de la superficie de l'Île-de-France).

C'est le deuxième département francilien par sa population, après Paris, et par ailleurs le moins étendu de la petite couronne.

Sa densité de population est estimée en 2009 à 8 893 habitants au km². Elle est plus forte dans les communes limitrophes à Paris.

Sa densité lui impose un fonctionnement général « quasi urbain ». Le taux d'urbanisation est de 99% (contre 75% au niveau national).

Population par département au 1^{er} janvier 2009

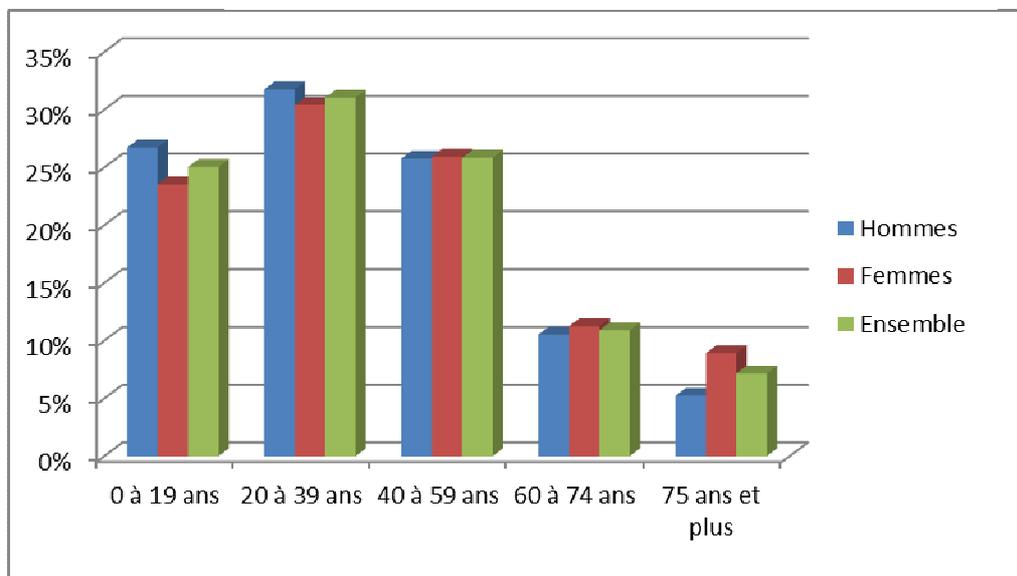
Paris	2 234 105
Hauts-de-Seine	1 561 745
Seine-Saint-Denis	1 515 983
Val-de-Marne	1 318 537
Seine-et-Marne	1 313 414
Yvelines	1 407 560
Essonne	1 208 004
Val-d'Oise	1 168 892
Île-de-France	11 728 240

INSEE, estimations localisées de population

2.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

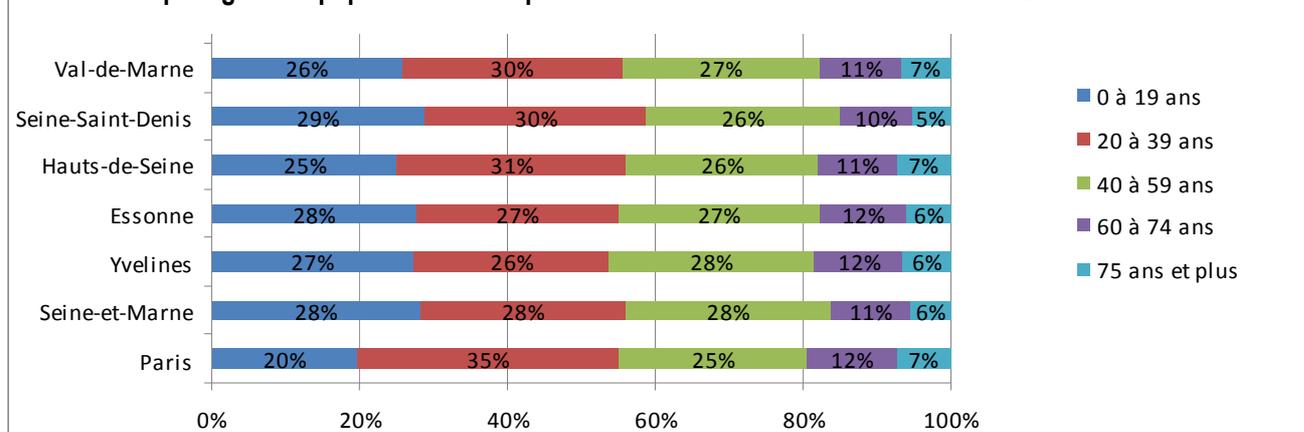
Structure par âge de la population

Structure par âge de la population en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : INSEE, recensement de la population

Structure par âge de la population des départements franciliens en % au 1^{er} Janvier 2009



Source : Insee, recensement de la population

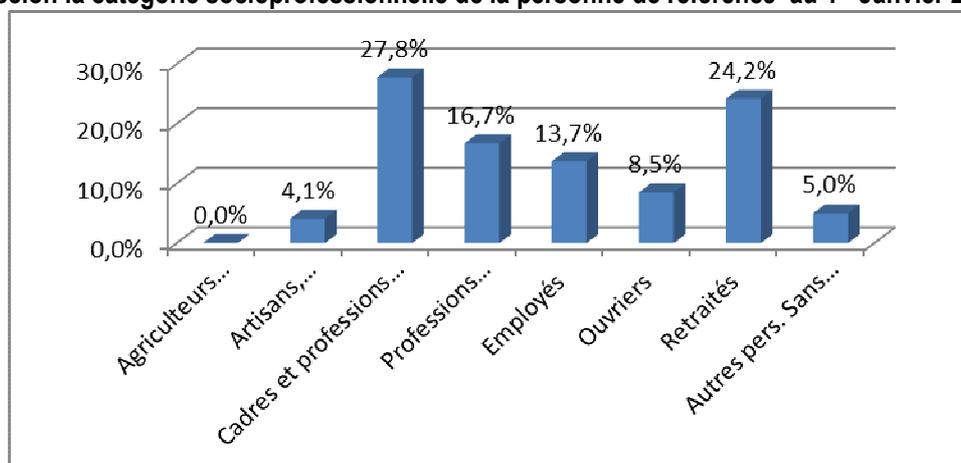
Nationalités

La population étrangère dans les Hauts-de-Seine représente 13% de la population totale du département. Ce taux est proche de la moyenne francilienne qui est de 12,4 %.

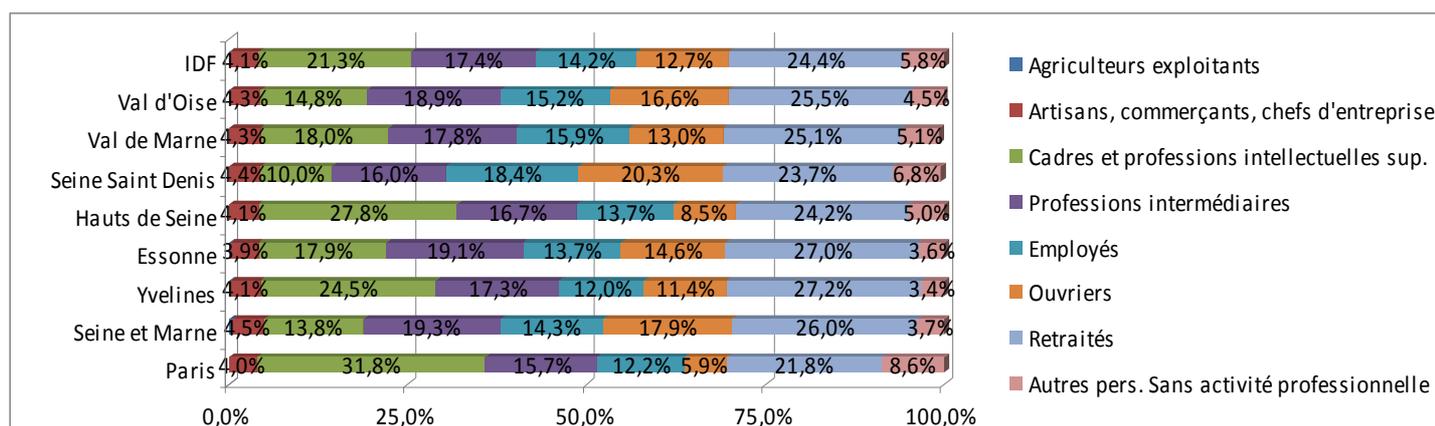
2.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

Population des ménages

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence au 1^{er} Janvier 2006



Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en % dans les départements d'Ile-de-France au 1^{er} Janvier 2009



Composition des ménages selon le mode de cohabitation en 2009

Ensemble	100,0 %
Ménages d'une personne	38,8%
homme seul	16%
femme seule	22,8%
Familles	58%
familles monoparentales	9,8%
couples avec enfant	27,3%
couples sans enfant	21,0%
Autres ménages	3,2%

Source : Insee, recensement de la population

Disparités

Revenus

Selon la Direction Générale des Impôts (DGI), le revenu net imposable moyen des foyers fiscaux Atloséquanais en 2009 était de 35 484 euros. Ce montant est sensiblement supérieur à celui de la moyenne régionale (29 808 euros).

Par ailleurs 31,4% des foyers fiscaux ne sont pas imposables.

Chômage

Au 2^{ème} trimestre 2012, le département comptait 7,7% de chômeurs (8,5% en Ile-de-France).

2.2 POPULATION : ETAT DE SANTE

L'Ile-de-France est l'une des régions où le nombre de décès est le plus faible et où l'espérance de vie est la plus élevée. Cependant, les disparités entre départements sont importantes.

D'une manière générale, les départements de la petite couronne ont des taux de mortalité bien supérieur à la moyenne régionale.

2.3 OFFRE SANITAIRE

2.3.1 L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

2.3.1.1 MEDECINE-CHIRURGIE-OBSTETRIQUE

Les Hauts-de-Seine comptent près de 6500 places autorisées en court séjour.

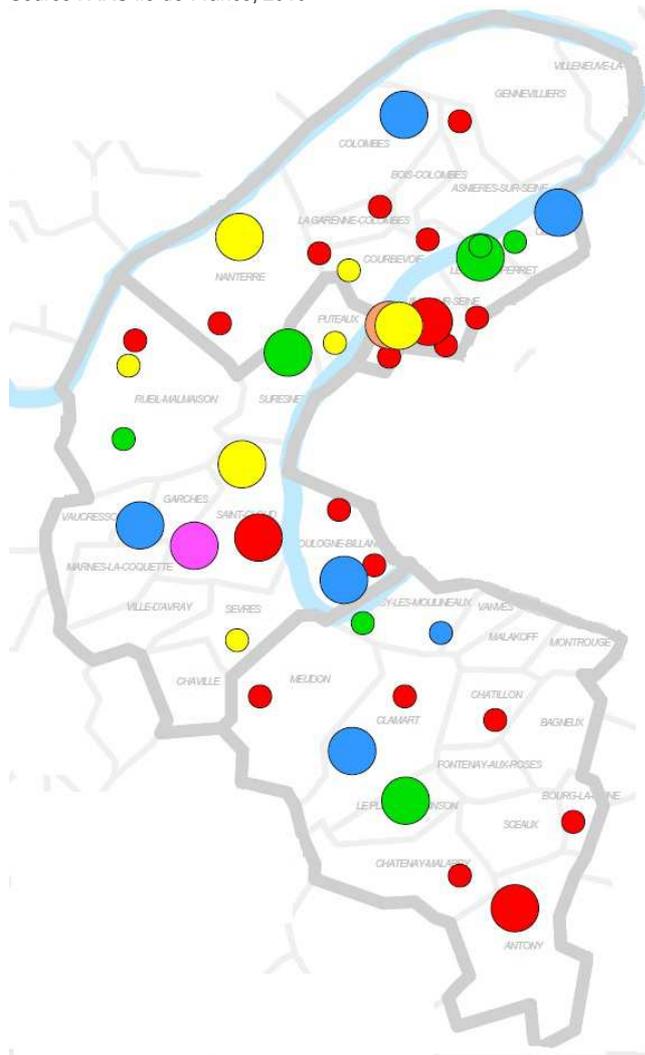
Répartition des lits et places M.C.O autorisés par département

Département	Nb Etab	TOTAL PAR DISCIPLINE			TOTAL		TOTAL
		MEDECINE	CHIRURGIE	GYNECO-OBS	HOSP COMP	ALTERNATIVES	
75 - PARIS	68	6904	6726	1189	13408	1411	14819
77 - SEINE-ET-MARNE	23	1627	1613	388	3327	301	3628
78 - YVELINES	31	1970	1794	465	3835	394	4229
91 - ESSONNE	30	1822	1724	407	3546	407	3953
92 - HAUTS-DE-SEINE	42	2695	2925	733	5744	609	6353
93 - SEINE-SAINT-DENIS	27	2057	2107	619	4378	405	4783
94 - VAL-DE-MARNE	29	2653	2210	464	4743	584	5327
95 - VAL-D'OISE	22	1724	1532	460	3352	364	3716
Total de la région	272	21452	20631	4725	42333	4475	46808

Source : ARH, 2005

Cartographie de l'offre de soins MCO

Source : ARS Ile-de-France, 2010



2.3.1.2 SOINS DE SUITE ET READAPTATION – SOINS DE LONGUE DUREE

Les Hauts-de-Seine disposent d'un peu plus de 2 500 lits et places autorisés en soins de suite et réadaptation et de près de 2000 lits et places autorisés en soins de longue durée.

Répartition des lits et places de Soins de Suite et réadaptation et de Soins de Longue Durée par catégorie d'établissement dans les Hauts-de-Seine

Catégorie	Nb Etab	SOINS DE SUITE			READAPTATION			SOINS DE SUITE ET READAPTATION			SOINS DE LONGUE DUREE
		HC	ALT.	TOTAL	HC	ALT.	TOTAL	HC	ALT.	TOTAL	HC
AP-HP	4	182	-	182	146	66	212	328	66	394	310
EPS	8	282	5	287	92	14	106	374	19	393	805
PSPH	10	213	12	225	185	54	239	398	66	464	60
PNL	4	211	6	217	-	-	-	211	6	217	-
PL	17	841	15	856	156	50	206	997	65	1062	-
Total	43	1729	38	1767	579	184	763	2308	222	2530	1175

Source : ARH, 2005

AP-HP : Assistance publique-Hôpitaux de Paris

EPS : Etablissements publics de santé

PNL : Privé non lucratif

PL : Privé lucratif

PSPH : Privé participant au service public hospitalier

CLCC : Centre de lutte contre le cancer

HC : Hospitalisation complète

ALT : Alternative à l'hospitalisation

2.3.1.3 PSYCHIATRIE

En psychiatrie, le département compte un peu plus de 2000 lits et places autorisées.

Bilan des équipements autorisés dans les Hauts-de-Seine en psychiatrie générale et infanto-juvénile

Psychiatrie générale									
Hospitalisation complète	ALTERNATIVES AUTORISEES								
lits	HJ	HN	AFT	APT	CC	CPC	TOTAL	TOTAL	
	places	lits	places	places	lits	places	ALTERNATIVES	CAPACITES	
1414	520	58	62	7	13	53	713	2127	
Psychiatrie infanto-juvénile									
Hospitalisation complète	ALTERNATIVES AUTORISEES								
lits	HJ	HN	AFT	APT	CC	CPC	TOTAL	TOTAL	
	places	lits	places	places	lits	places	ALTERNATIVES	CAPACITES	
64	178	-	5	-	-	-	183	247	

HJ : Hospitalisation de jour

HN : Hospitalisation de nuit

AFT : Accueil familial thérapeutique

APT : Appartement thérapeutique

CC : Centre de crise

CPC : Centre de Post-cure

2.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

2.3.2.1 LES MEDECINS

Densité pour 10 000 habitants : 19,3

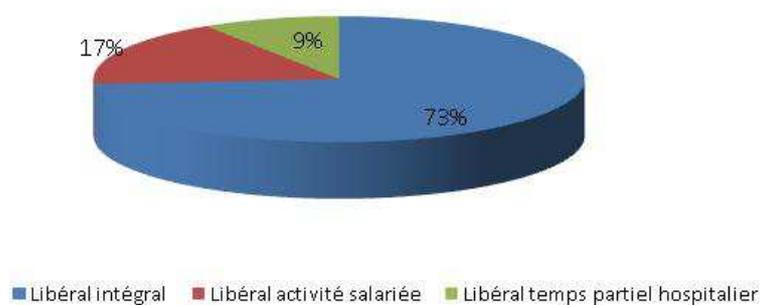
2.3.2.1.2 Les omnipraticiens

Principales caractéristiques :

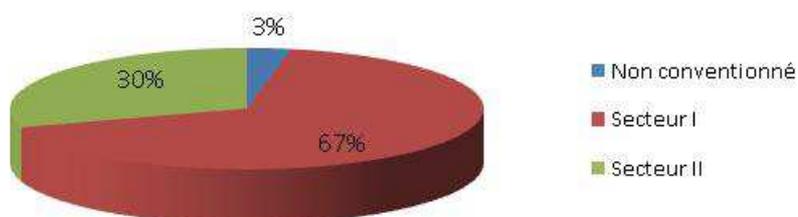
Densité pour 10 000 habitants : 8,0

Age moyen : 51,6 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	127 833

SNIR 2007

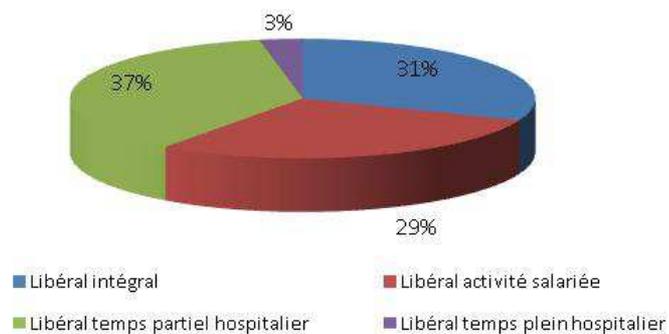
2.3.2.1.3 Les médecins spécialistes

Principales caractéristiques :

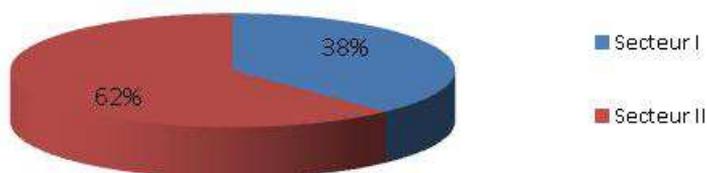
Densité pour 10 000 habitants : 11,3

Age moyen : 53,4 ans.

Mode d'exercice :



Secteur conventionnel :



Honoraires :

	Honoraires (euros)
Total honoraires / APE	229 801

SNIR 2007

2.3.2.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

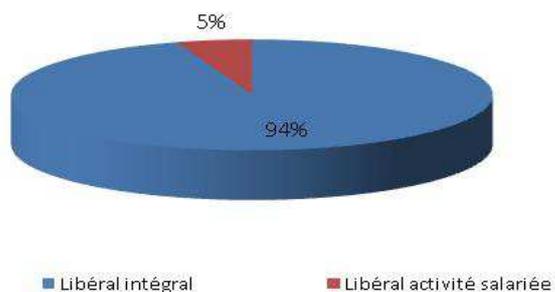
2.3.2.2.1 Les infirmiers

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,9

Age moyen : 47,5 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 86 456 euros
SNIR 2007

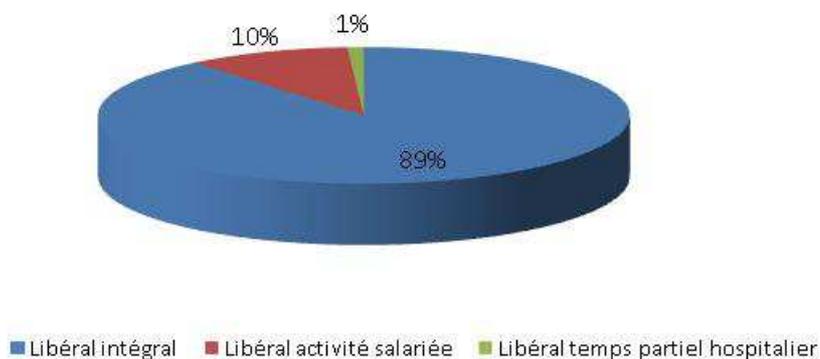
2.3.2.2.2 Les masseurs kinésithérapeutes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 7,8

Age moyen : 43,3 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 72 506 euros
SNIR 2007

2.3.2.2.3 Les orthophonistes

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,5

Age moyen : 43,9 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 47 299 euros
SNIR 2007

2.3.2.2.4 Les pédicures podologues

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 2,1

Age moyen : 40 ans.

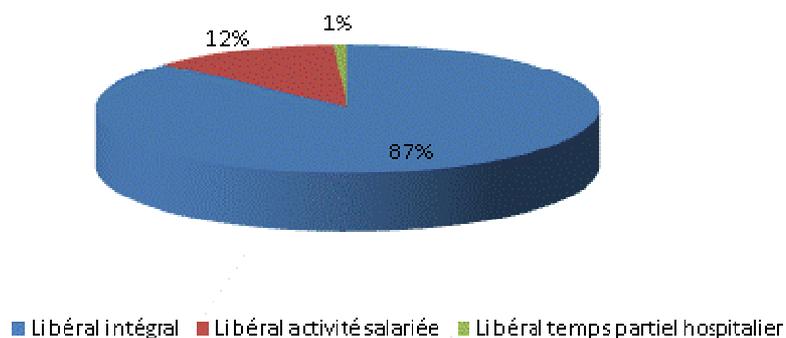
2.3.2.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET SPECIALISTES ODF

Principales caractéristiques :

Densité pour 10 000 habitants : 7,4

Age moyen : 47,4 ans.

Mode d'exercice :



Honoraires moyens : 220 504 euros

SNIR 2007

2.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Le département du 92 compte 40 centres de santé sur les 294 ouverts en Ile-de-France.

Dpt	Statut					Activité				Total Général
	Associatif	Public	Privé	Mutualiste	Municipal	Médecine	Dentaire	Soins infirmiers	Polyvalents	
75	47	18	3	12	13	30	16	6	42	94
77	1	2	-	2	1	2	3	0	1	7
78	5	3	-	2	3	6	2	10	3	13
91	5	6	-	1	5	3	4	4	5	17
92	10	4	-	2	24	13	6	1	21	40
93	13	2		2	52	16	13	2	39	69
94	5	4	1	2	22	11	3	4	16	34
95	5	1	3	3	7	6	4	4	6	20
Total IDF	98	40	7	26	127	87	51	31	133	294

Source : ARS Ile-de-France, 2011

2.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

Plusieurs réseaux interviennent sur le département des Hauts-de-Seine :

- les réseaux ayant une aire d'activité régionale (c'est-à-dire que toutes les communes franciliennes constituent individuellement une aire d'activité potentielle pour ces réseaux) :
 - o ARB (Bronchiolite) ;
 - o REPOP IDF (réseau de prise en charge de l'obésité) ;
 - o GIPS (réseau de prise en charge des problèmes dentaires) ;
 - o SLA IDF (Sclérose Latérale Amyotrophique) ;
 - o MORPHEE (Troubles du sommeil) ;
 - o IFIC (Troubles de l'audition)
 - o ROFSED (Drépanocytose)
 - o REVHO (Orthogénie)
 - o RESICARD (Insuffisance cardiaque)
 - o RESICARD PREVENTION (Prévention Coronaire Secondaire)

- les réseaux ayant une aire d'activité départementale :

Les Hauts-de-Seine concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : accès aux soins, oncologie, diabète, gérontologie, néphrologie, addictologie, périnatalité, santé mentale, soins palliatifs...

On trouve notamment :

- o accès aux soins : ASDES, RESSOURCE, DAPSA, ARES 92
- o oncologie : ONCO 92 Sud, GYNECOMED, ROA, SCOP, ONCONORD
- o Diabète : DIABETE 92
- o Gérontologie : ALOIS, AGEKANONIA, ABV 8
- o Néphrologie : NEPHRODAR
- o Périnatalité : Périnat 92 Sud
- o Soins palliatifs : SCOP (Nord du département)

2.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS

Le département compte 6 territoires de permanence des soins ambulatoires pour l'ensemble des horaires de la PDSA.

Territoire 92-01 : Gennevilliers, Bois-Colombes, Villeneuve-la-Garenne, Colombes, Asnières

Territoire 92-02 : Courbevoie, La Garenne-Colombes, Clichy-la-Garenne, Levallois Perret, Neuilly

Territoire 92-03 : Puteaux, Rueil Malmaison, Suresnes, Nanterre

Territoire 92-04 : Garches, Marnes-la-Coquette, Vaucresson, Boulogne-Billancourt, Saint-Cloud, Chaville, Sèvres, Ville d'Avray

Territoire 92-05 : Issy les Moulineaux, Clamart, Malakoff, Meudon, Vanves, Châtillon, Montrouge

Territoire 92-06 : Bagneux, Fontenay aux Roses, Le Plessis Robinson, Antony, Bourg la Reine, Châtenay Malabry, Sceaux

Organisation des lieux de consultation :

- Dix lieux fixes de consultation sont répartis sur l'ensemble du département dont 6 maisons médicales de garde situées à Clichy, Suresnes, Antony, Clamart, Issy-les-Moulineaux et Boulogne.

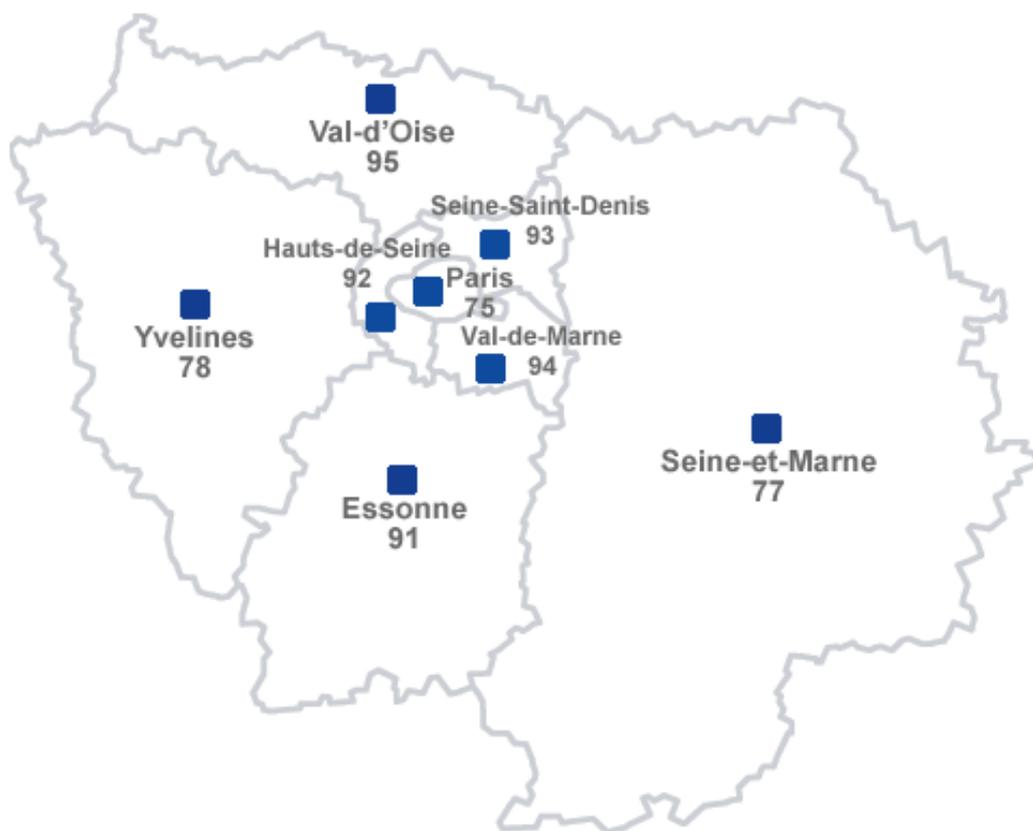
- Toutes les gardes postées fonctionnent les dimanches, jours fériés et ponts mobiles.

Modalités d'accès des patients aux points fixes de garde : cet accès est par principe régulé par le Centre 15.

Effecteurs mobiles

Une association de visites à domicile, SOS 92 Garde et Urgences médicales, couvre l'ensemble des territoires pour l'intégralité des horaires de la PDSA.

3. LA REGION ILE-DE-FRANCE



La région en quelques chiffres

Une superficie de 12 000 km²
8 départements
317 cantons
25 arrondissements
1 281 communes dont 39 de plus de 50 000 habitants

11 728 240 au 1^{er} janvier 2009

976 habitants au km²
8,5 % de chômeurs (1^{er} trimestre 2012)

3.1 POPULATION : CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

3.1.1 DENSITE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Composée de 8 départements et 1 281 communes, l'Ile-de-France accueille plus de 11 millions d'habitants (près de 19% de la population française).

Constituée d'une population plus jeune que la moyenne nationale, l'Ile-de-France affiche un dynamisme incontestable. Avec plus de 500 000 habitants gagnés en 6 ans, la population francilienne augmente aussi vite que celle de France métropolitaine.

Une très forte densité de population

Plus de 11 millions de personnes vivent en Ile-de-France, soit 1/5 de la population française, répartis sur un territoire de 12 000 km². Avec 976 habitants au km², l'Ile-de-France présente une densité de population largement supérieure à celle des autres régions françaises (la densité moyenne de population est de 108 habitants au km² pour l'ensemble de la France).

Cependant, les disparités spatiales sont importantes, et c'est à Paris que les densités sont les plus élevées avec près de 21 000 habitants par km².

Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, moteurs de la croissance francilienne

La croissance démographique est plus rapide en petite couronne, notamment grâce aux grandes communes en périphérie de Paris (Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Montreuil, Aubervilliers, Saint-Denis...).

Un dynamisme naturel important mais un déficit migratoire qui s'accroît

L'excédent naturel francilien reste élevé et tourne autour de 100 000 personnes par an entre 1999 et 2008.

La relative jeunesse de la population francilienne explique en partie cette forte croissance naturelle

L'importance de l'excédent naturel francilien constitue une réelle exception dans le paysage européen, puisqu'il représente à lui seul près de la moitié de l'excédent naturel de l'Union Européenne.

Cependant, la région est aussi marquée par un déficit migratoire important, notamment vis-à-vis des autres régions de l'hexagone.

En effet, si les échanges avec l'étranger sont positifs, les échanges de l'Ile-de-France avec les autres régions métropolitaines sont encore assez largement déficitaires, en particulier avec les régions du sud-est et avec celles de l'arc atlantique.

L'Ile-de-France continue donc à perdre des habitants, et notamment des personnes en âges avancés.

Un poids démographique stable

L'importance du déficit migratoire francilien freine la croissance démographique de la région. Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2009, la population est passée de 10 952 millions à 11 728 millions, soit une augmentation de 776 000 habitants. Forte en volume, cette croissance est pourtant simplement proportionnelle au poids de la population francilienne en France.

Les données issues des collectes du recensement de la population confirment ainsi la stabilité, depuis maintenant une quarantaine d'années, du poids démographique de l'Ile-de-France, avec près de 20% de la population métropolitaine en 2009.

3.1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

La structure de la population francilienne se démarque de celle des autres régions par son nombre important de jeunes adultes et d'étrangers.

Une population jeune et féconde

L'Ile-de-France vieillit mais à un rythme inférieur à celui de la province, grâce à une fécondité supérieure à la moyenne nationale et un excédent naturel croissant.

De toutes les régions françaises, l'Ile-de-France est ainsi la région qui compte le plus de jeunes adultes et d'enfants et le moins de personnes âgées.

Grand foyer de formation et d'activité, lieu de concentration des emplois qualifiés, la région Ile-de-France offre un maximum d'opportunités en matière d'emploi et attire les jeunes diplômés et les actifs en recherche d'emploi.

Ainsi, en 2009, 30% de la population francilienne a entre 20 et 39 ans, contre 27% pour la France métropolitaine.

Cette prépondérance d'adultes en âge d'activité s'accompagne d'un pourcentage beaucoup plus faible des plus de 65 ans. Les départs de l'Ile-de-France en fin de vie active sont fréquents. Ainsi, en 2006, 17% de la population ont 60 ans ou plus contre 21% pour le reste de la France.

Cependant, la composition par âge des communes est très inégale. Paris attire essentiellement des jeunes adultes, en raison notamment d'une offre en matière d'études et d'emploi très diversifiée. Les communes limitrophes de Paris et les centres urbains de la grande couronne comportent davantage de familles avec enfants.

La jeunesse de la population francilienne s'accompagne d'une fécondité élevée. Ainsi, en 2007, 179 300 enfants sont venus au monde en Ile-de-France, soit un peu plus de 20% des naissances totales en métropole.

Une des principales raisons de cette fécondité élevée en Ile-de-France, est la sur-représentation par rapport à la moyenne nationale des générations en âge d'avoir des enfants.

Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants varie fortement d'un département à l'autre. Ainsi, la fécondité est très élevée en Seine-Saint-Denis alors qu'à Paris le nombre d'enfants par femme est le plus faible. D'une manière générale, ces disparités sont à lier aux différences de structuration sociodémographique des départements franciliens.

Une proportion importante d'étrangers

L'Ile-de-France est la principale destination des étrangers arrivant en France. En 2008, les étrangers représentent 12% de la population francilienne (la moyenne française est de 8%).

Les Portugais, les ressortissants d'Afrique Subsaharienne et, dans une moindre mesure les Maghrébins, sont relativement plus présents dans la région qu'en province.

Ceux-ci se répartissent de manière inégale sur le territoire francilien. Ils sont notamment majoritaires dans le Nord-Est de la région.

3.1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

L'Ile-de-France compte 4,9 millions de ménages en 2006, soit 8% de plus qu'en 1999 (4,5 millions). La taille des ménages franciliens baisse de façon ininterrompue depuis les années 70, mais dans des proportions moins importantes qu'au niveau national. Les ménages franciliens comptent désormais plus de personnes qu'en province (2,34 en moyenne contre 2,31).

L'Ile-de-France est une région aux contrastes sociaux importants. Le territoire francilien est fortement divisé. Aux secteurs aisés de l'Ouest de la région s'opposent des territoires plus défavorisés à l'Est et au Nord qui accueillent beaucoup de quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS).

En Ile-de-France, 200 000 personnes perçoivent le RMI et plus d'un million de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui pose des problèmes particuliers d'accès aux soins. Les personnes seules (46%) et les familles monoparentales (24%) sont plus touchées par la pauvreté et vivent le plus souvent dans les départements du Nord de la région (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise).

S'il est vrai que le revenu moyen disponible d'un ménage francilien est supérieur de près de 25% de celui d'un habitant de province, les disparités sont importantes et les écarts ont aujourd'hui de plus en plus tendance à s'aggraver.

Des structures familiales de plus en plus éclatées

Comme dans l'ensemble de la France, la proportion de petits ménages (une ou deux personnes) tend à se renforcer. En particulier, les ménages d'une personne sont fréquents dans la région en raison du nombre élevé de célibataires.

La solitude touche aujourd'hui toutes les tranches d'âges. Avec 36%, la part des personnes âgées seules de plus de 60 ans reste parmi les importantes. Cependant, elle reste celle qui a le moins augmenté au cours de ces dernières années (+6% en neuf ans contre +18% chez les moins de 40 ans).

Cependant, ce mouvement est moins marqué que dans le reste de la France et la part des grands ménages (5 personnes ou plus) reste relativement importante. Ces derniers sont devenus, en 2008, relativement plus nombreux en Ile-de-France qu'en province (8% contre 7%).

TYPE ET COMPOSITION DES MENAGES	2009
Ensemble	100,0%
Ménages d'une personne	35,7%
homme seul	15,0%
femme seule	20,7%
Familles	60,9%
dont familles monoparentales	10,0%
couples avec enfant	29,3%
couples sans enfant	21,6%
Autres ménages sans familles	3,5%

Source : recensement de la population 2009

Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales a progressé sensiblement (+15%) mais de manière uniforme sur le territoire francilien. Ainsi, l'augmentation est beaucoup sensible dans les communes urbanisées comportant de nombreux logements sociaux, comme en Seine-Saint-Denis. De plus, dans la majorité des cas, les femmes sont plus concernées que les hommes par ce mode de vie, notamment parce qu'en cas de divorce, les femmes obtiennent plus souvent que les hommes la garde de leurs enfants.

Une forte proportion de ménages de cadres

L'Ile-de-France se démarque des autres régions par son nombre important de ménages de cadres et à l'opposé par son faible nombre de ménages d'ouvriers. La structure sociale de la région connaît une déformation « par le haut » de plus en plus marquée. La part des ménages d'ouvriers est en effet passée de 21,1% en 1982 à 12,7% en 2008, celle des cadres de 14,7% en 1982 à 21,3% en 2008.

Les employés constituent une autre catégorie fortement représentée, notamment au sein des emplois féminins.

Les particularités économiques de la région (secteur tertiaire fortement développé, concentration des sièges sociaux) conduisent à cette sur-représentation des cadres et des professions intellectuelles.

De fortes disparités socio-économiques

Les contrastes sociaux sont importants dans la région. Les cadres sont très concentrés dans l'Ouest de la région. Les ouvriers, bien qu'un peu plus dispersés, sont majoritaires en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

Cette division sociale du territoire n'est pas récente. Cependant, le marquage territorial a tendance à s'accroître ces dernières années, et les inégalités, notamment en termes de revenus, se sont fortement accrues.

En 2009, selon la Direction Générale des Impôts (DGI), les franciliens ont déclaré un revenu net imposable moyen de 29 808 euros.

L'Ile-de-France compte parmi les régions où les inégalités de revenus sont les plus importantes avec le Languedoc Roussillon et la Provence Alpes Côtes d'Azur.

Mais contrairement à ces deux régions, les situations diffèrent beaucoup d'un département à l'autre, depuis Paris où les concentrations de revenus sont fortes, aux départements périphériques où elles le sont moins.

Par ailleurs, les inégalités de revenus sont toutes aussi importantes au sein des communes elles-mêmes. Les départements de Paris et de la petite couronne sont peut-être plus aisés que ceux de la grande couronne, mais les disparités de revenus y sont les plus fortes.

Plus de 593 000 franciliens sont bénéficiaires d'une prestation de solidarité. Trois allocations concernent plus des trois quarts des bénéficiaires franciliens : le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation aux personnes handicapées (AAH) et l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Les personnes les plus concernées vivent essentiellement dans la partie Nord de la région.

Taux de chômage

Depuis 2008, le taux de chômage progresse dans toutes les régions françaises. Le taux francilien (8,5% au 1^{er} trimestre 2012) est parmi les plus faibles de l'Hexagone et place la région en 3^e position derrière la Bretagne et le Limousin. Il reste inférieur de 1,2 point au taux national.

Tous les départements franciliens sont concernés par l'augmentation du chômage avec des évolutions trimestrielles assez proches, allant de 0,4 à 0,6 point. La Seine-Saint-Denis est le seul département qui affiche un taux de chômage supérieur à 10 %. Les Yvelines et l'Essonne (avec 6,7%) conservent le taux de chômage les plus bas.

3.2 POPULATION : ETAT DE SANTE

L'état de santé des Franciliens est globalement bon. Au cours des dernières décennies, la région a vu s'améliorer, comme dans les autres régions, l'état de santé de ses habitants. L'Ile-de-France est ainsi l'une des régions où le nombre de décès est le plus faible et où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée.

Cependant, les inégalités sociales de santé y sont particulièrement importantes, avec notamment des écarts importants de mortalité entre les départements franciliens, en partie dus au profil sociodémographique de leur population. La situation se révèle plus défavorable dans les départements du Nord et de l'Est de la région, qui concentrent des pathologies telles que le saturnisme, la tuberculose ou l'infection à VIH/SIDA.

3.3 OFFRE SANITAIRE

3.3.1 OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE

3.3.1.1 MEDECINE CHIRURGIE OBSTETRIQUE

Une offre de soins francilienne de court séjour satisfaisante par rapport à la moyenne nationale

Comparée à la moyenne nationale, l'offre de soins francilienne en lits de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) est importante en termes de capacités d'hospitalisation.

Au 1er avril 2005, l'Ile-de-France compte 46 808 places autorisées en court séjour, dont 21 452 places en médecine, 20 631 places en chirurgie et 4 725 places en gynécologie-obstétrique.

Une réduction globale des capacités en Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) mais un développement des alternatives à l'hospitalisation (HAD)

Entre novembre 1999 et avril 2005, les capacités hospitalières en court séjour, hors HAD, ont diminué de 6 160 lits (soit un peu plus de 13%), et c'est en chirurgie que la baisse a été la plus importante.

Ces diminutions de capacités ont porté sur les lits d'hospitalisation complète. Parallèlement, les solutions alternatives à l'hospitalisation complète (séjours de moins de 24h) ont connu un développement important, passant de 3 700 places en 1999 à 4 475 en 2005 (hors HAD). C'est en chirurgie et en médecine que la progression a été la plus importante.

3.3.1.2 L'HOSPITALISATION A DOMICILE

L'hospitalisation à domicile constitue une alternative à l'hospitalisation qui permet au malade de bénéficier des soins médicaux et paramédicaux à son domicile sur une période limitée, en fonction de son état de santé. Alternative intéressante, elle reste pourtant peu développée en France.

Près de la moitié de l'offre d'HAD nationale concentrée en Ile-de-France

45% de l'offre française se trouve en Ile-de-France (pour 19% de la population). La région compte ainsi 12 structures d'HAD et 2 325 places autorisées au 1^{er} avril 2005 (contre 2 286 en 1998).

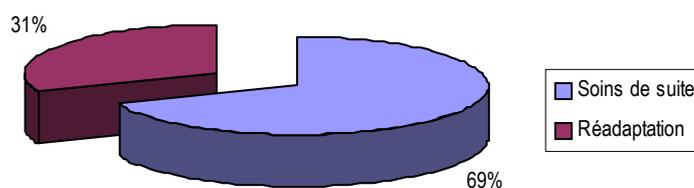
Pour l'essentiel, l'offre de soins en HAD relève d'établissements publics ou privés à but non lucratif. Trois structures représentent à elles seules 96% des capacités autorisées : Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, les oeuvres de la Croix-Rouge Saint-Simon et l'association Santé Service.

3.3.1.3 SOINS DE SUITE ET READAPTATION - SOINS DE LONGUE DUREE

Soins de suite et réadaptation : une sous-dotation régionale...

La situation de l'offre de soins de suite et de réadaptation en Ile-de-France, dont les besoins augmentent avec l'accroissement des maladies chroniques et dégénératives, est moins favorable, malgré une augmentation récente des capacités. Le taux d'équipement francilien demeure inférieur au taux national, tant en soins de suite qu'en réadaptation.

Au 1^{er} avril 2005, la région dispose de 18 891 lits et places autorisées en soins de suite et réadaptation, dont 13 036 en soins de suite (soit 69%) et 5 855 en réadaptation (soit 31%).



Source : ARH Ile-de-France, 2005

Entre 1999 et 2005, 3 705 lits et places supplémentaires ont été autorisés (soit 24,4% d'augmentation), dont 3 086 en soins de suite et 619 en rééducation. Cette augmentation a été particulièrement sensible dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, qui étaient les moins bien dotés.

Cependant, l'écart entre les capacités autorisées et les capacités installées demeure important et au 1^{er} avril 2005, 3 163 lits et places n'étaient pas encore installés sur les 18 891 autorisés.

Par ailleurs, au 1^{er} avril 2005, l'Ile-de-France compte 9 305 lits et places autorisés en Soins de Longue Durée.

3.3.1.4 PSYCHIATRIE

Une offre de soins insuffisante, notamment pour les adultes, et des inégalités entre départements

En psychiatrie, 13 744 lits et places étaient autorisés au 1er avril 2005 en psychiatrie générale et 2 596 en psychiatrie infanto-juvénile.

L'Ile-de-France est moins bien dotée que la moyenne nationale pour la prise en charge des adultes (1,23 lits et places pour 1 000 habitants contre 1,45 pour la France). De plus, même si les écarts entre départements se sont réduits ces dernières années, les écarts restent encore importants. La Seine-et-Marne reste le département le moins bien doté avec 0,82 lits et places autorisés pour 1 000 habitants en 2005 (la moyenne régionale est de 1,22).

En psychiatrie infanto-juvénile, le taux d'équipement de l'Ile-de-France est égal au taux national (0,92 lits et places pour 1000 enfants âgés de 0 à 16 ans). Le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont les départements les moins bien équipés.

Par ailleurs, entre 1999 et 2005, les alternatives à l'hospitalisation, en particulier en psychiatrie générale, se sont fortement développées au dépend de l'hospitalisation complète, qui a vu sa capacité nettement diminuer.

3.3.2 L'OFFRE DE SOINS LIBERALE

3.3.2.1 ETAT DES LIEUX¹

3.3.2.1.1. LES MEDECINS

L'Ile-de-France compte un peu de plus de 23 000 médecins libéraux en activité au 31 décembre 2007, soit une densité pour 10 000 habitants de 20,1 (18,7 en France).

La population médicale francilienne se caractérise par une densité d'omnipraticiens plus faible que la moyenne nationale et par une très forte représentation des spécialistes (57% des médecins contre 45% en France métropolitaine).

La forte proportion de médecins à exercice particulier est une autre spécificité de l'Ile-de-France.

Par ailleurs, les médecins sont plus âgés que la moyenne française et leur répartition sur le territoire francilien très inégale.

3.3.2.1.1.1 Les omnipraticiens

Une densité plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab
Paris	12,0
Seine-et-Marne	7,9
Yvelines	8,4
Essonne	8,2
Hauts-de-Seine	8,0
Seine-Saint-Denis	7,0
Val-de-Marne	8,1
Val-d'Oise	7,9
Ile-de-France	8,7
France	9,9

L'Ile de France compte un peu plus de 10 000 omnipraticiens en exercice. Sa densité est inférieure de près de 10% à la moyenne nationale. Paris est le département qui a la densité la plus forte, à l'inverse, la Seine-Saint-Denis possède la densité la plus faible.

646 communes franciliennes n'ont pas d'omnipraticiens mais il s'agit de petits villages en périphérie de la région.

Parmi les omnipraticiens franciliens, 18% ont un mode d'exercice particulier contre 12% en France, Paris étant le département avec la plus forte proportion de MEP (27%), le Val-de-Marne celui avec la plus faible proportion (11,7%).

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

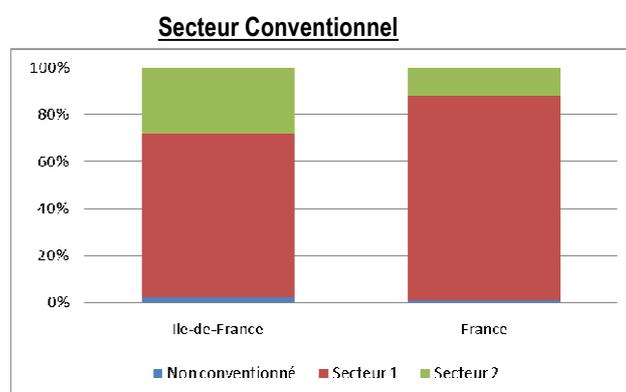
Les omnipraticiens franciliens ont en moyenne 51,9 ans (50,7 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (31,2% en Ile de France et 27,4% en France).

¹ Source : URCAM Ile-de-France, Répertoire ADELI

Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

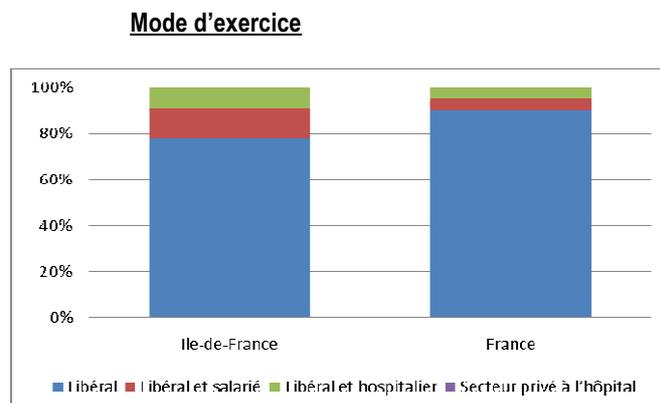
Si la densité d'omnipraticiens franciliens est plus faible que la moyenne nationale, la part du secteur II (regroupant les médecins conventionnés à honoraires libres) est quant à elle plus élevée en Ile-de-France.

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2
		Conventionnés	Avec dépassement	Honoraires libres
Paris	6%	55%	0,4%	39%
Seine-et-Marne	0%	67%	0,0%	32%
Yvelines	2%	68%	0,0%	31%
Essonne	1%	75%	0,1%	24%
Hauts-de-Seine	3%	67%	0,2%	30%
Seine-St-Denis	0%	88%	0,0%	12%
Val-de-Marne	1%	80%	0,0%	19%
Val-d'Oise	0%	80%	0,3%	19%
Ile-de-France	2%	70%	0,2%	28%
France	1%	87%	0,0%	12%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	70%	17%	12%	0,0%
Seine-et-Marne	87%	6%	7%	0,0%
Yvelines	78%	12%	10%	0,0%
Essonne	84%	10%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	73%	17%	9%	0,0%
Seine-St-Denis	82%	11%	6%	0,0%
Val-de-Marne	77%	16%	6%	0,0%
Val-d'Oise	82%	10%	8%	0,0%
Ile-de-France	78%	13%	9%	0,0%
France	90%	5%	5%	0,0%



Des honoraires moyens inférieurs de 4% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Total	
	Honoraires moyens*	Dont % dépassement
Paris	107 768	22%
Seine-et-Marne	140 810	9%
Yvelines	129 005	10%
Essonne	132 366	7%
Hauts-de-Seine	127 833	18%
Seine-Saint-Denis	150 517	4%
Val-de-Marne	124 494	8%
Val-d'Oise	135 084	7%
Ile-de-France	127 651	12%
France	132 984	4%

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.1.1.2 Les médecins spécialistes

Une densité plus élevée que la moyenne nationale mais de fortes disparités :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	24,9
Seine-et-Marne	6,6
Yvelines	9,6
Essonne	7,8
Hauts-de-Seine	11,3
Seine-Saint-Denis	6,5
Val-de-Marne	8,7
Val-d'Oise	7,2
Ile-de-France	11,4
France	8,8

La région francilienne compte plus de médecins spécialistes que d'omnipraticiens libéraux : ils représentent 56% du total des médecins en exercice.

Par ailleurs, la densité de spécialistes est plus élevée que la moyenne française. Cette forte densité en spécialistes cache de fortes disparités géographiques, notamment entre Paris (où les deux tiers des médecins sont des spécialistes) et la Seine Saint Denis (où moins de la moitié des médecins libéraux sont des spécialistes).

La répartition des spécialistes est fortement corrélée avec la géographie des établissements hospitaliers et le profil social des territoires mais aussi avec la structure urbaine. Près de 70% des 1 281 communes franciliennes ne recensent aucun médecin spécialiste. La majorité d'entre elles sont des communes de moins de 1 000 habitants et rares sont celles qui dépassent les 5 000 habitants. Seules deux communes de plus de 10 000 habitants ne recensent aucun médecin spécialiste : Morangis dans l'Essonne et Villetaneuse en Seine Saint Denis.

Une évolution des effectifs contrastée selon les spécialités :

Si globalement le nombre de spécialistes a très légèrement augmenté depuis 2000, certaines spécialités médicales ont connu une diminution de leurs effectifs depuis 2000, alors que d'autres au contraire connaissent une augmentation.

Les plus fortes diminutions touchent les spécialités suivantes :

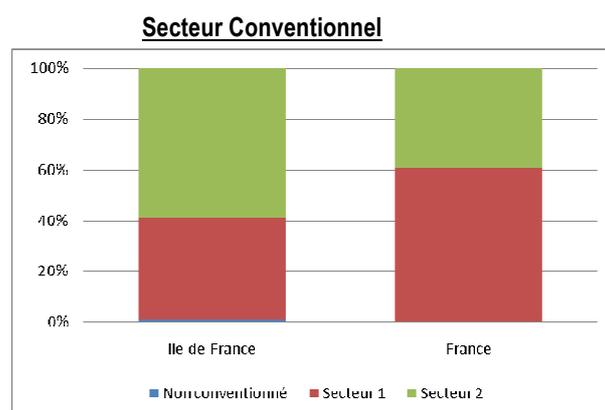
- Psychiatres ; -2%
- Gynécologue : - 3%
- Ophtalmologues : - 4%
- Pédiatres : -5%

Une plus forte féminisation et âge moyen plus élevé :

Les spécialistes franciliens ont en moyenne 53,9 ans (52,3 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (36% en Ile de France et 30% en France).

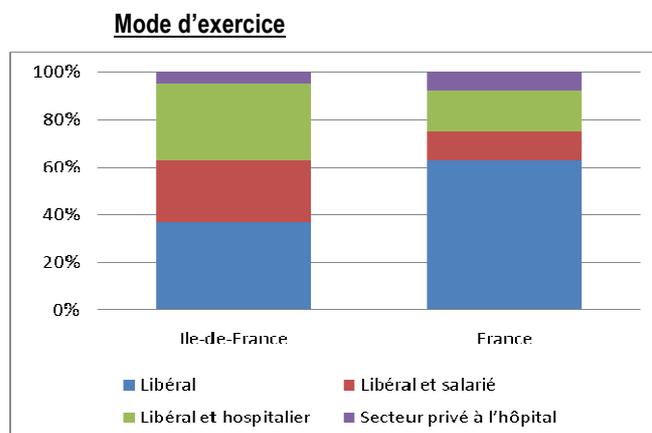
Un poids du secteur II plus élevé en Ile-de-France :

Département	Non conventionné	Secteur 1		Secteur 2
		Conventionnés	Avec dépassement	Honoraires libres
Paris	1%	27%	3%	68%
Seine-et-Marne	0%	42%	0%	58%
Yvelines	0%	39%	1%	60%
Essonne	0%	52%	0%	48%
Hauts-de-Seine	0%	36%	2%	62%
Seine-St-Denis	0%	60%	1%	40%
Val-de-Marne	0%	49%	0%	50%
Val-d'Oise	0%	49%	1%	50%
Ile-de-France	1%	38%	2%	60%
France	0%	60%	1%	39%



Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	31%	29%	35%	5%
Seine-et-Marne	50%	9%	32%	9%
Yvelines	43%	24%	28%	3%
Essonne	59%	18%	19%	3%
Hauts-de-Seine	31%	29%	37%	3%
Seine-St-Denis	42%	23%	31%	4%
Val-de-Marne	36%	33%	27%	6%
Val-d'Oise	42%	22%	30%	5%
Ile-de-France	37%	26%	32%	8%
France	63%	12%	17%	8%



Des honoraires moyens inférieurs de 8% à la moyenne française malgré une part des dépassements plus importante

Département	Total	
	Honoraires moyens*	Dont % dépassement
Paris	203 437	41%
Seine-et-Marne	262 230	18%
Yvelines	220 719	26%
Essonne	244 907	18%
Hauts-de-Seine	229 801	29%
Seine-Saint-Denis	257 891	14%
Val-de-Marne	209 782	20%
Val-d'Oise	261 931	19%
Ile-de-France	224 064	28%
France	242 661	15%

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.1.2 LES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX

3.3.2.1.2.1 Les infirmiers

Une densité deux fois plus faible que la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,4
Seine-et-Marne	5,5
Yvelines	3,7
Essonne	4,4
Hauts-de-Seine	2,9
Seine-Saint-Denis	3,1
Val-de-Marne	3,6
Val-d'Oise	4,4
Ile-de-France	4,0
France	9,0

L'Ile de France compte près de 5 000 infirmiers libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus de deux fois inférieure à la moyenne française.

Au contraire des médecins, c'est au centre de la région qu'apparaissent les déficits les plus importants d'infirmières libérales.

Une profession fortement féminisée et de moyenne d'âge élevée

Les infirmiers et infirmières franciliens ont en moyenne 46,3 ans (44,8 ans en France) et les femmes sont largement représentées (82% en Ile-de-France, 84% en France).

Un mode d'exercice libéral et salarié un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier
Paris	96%	4%	0,0%
Seine-et-Marne	95%	5%	0,4%
Yvelines	96%	4%	0,0%
Essonne	94%	6%	0,0%
Hauts-de-Seine	94%	5%	0,9%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,0%
Val-de-Marne	93%	7%	0,0%
Val-d'Oise	93%	7%	0,2%
Ile-de-France	94%	5%	0,2%
France	98%	2%	0,2%

Des honoraires moyens légèrement supérieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	75 380
Seine-et-Marne	76 583
Yvelines	70 852
Essonne	73 299
Hauts-de-Seine	86 456
Seine-Saint-Denis	86 883
Val-de-Marne	80 524
Val-d'Oise	73 323
Ile-de-France	77 313
France	73 233

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.1.2.2 Les masseurs-kinésithérapeutes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	5,3
Yvelines	7,1
Essonne	6,2
Hauts-de-Seine	7,8
Seine-Saint-Denis	4,3
Val-de-Marne	6,6
Val-d'Oise	5,8
Ile-de-France	7,2
France	7,5

L'Ile de France compte un peu plus de 8 000 masseurs kinésithérapeutes libéraux en exercice.

La densité francilienne est très proche de la moyenne française. Toutefois les densités sont plus fortes dans les grands pôles urbains de la région, Paris en premier lieu (hormis dans certaines communes notamment de Seine-Saint-Denis).

Une profession féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44 ans (42,5 ans en France) et la part des femmes est proche de celle de la France (41% en Ile-de-France, 39 % en France).

Un mode d'exercice mixte un peu plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	92%	7%	0,3%
Seine-et-Marne	93%	5%	2,3%
Yvelines	91%	8%	0,3%
Essonne	93%	7%	0,3%
Hauts-de-Seine	89%	10%	1,3%
Seine-Saint-Denis	94%	6%	0,2%
Val-de-Marne	93%	7%	0,1%
Val-d'Oise	90%	10%	4,5%
Ile-de-France	92%	7%	0,6%
France	96%	4%	0,7%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	63 446
Seine-et-Marne	80 326
Yvelines	70 240
Essonne	76 743
Hauts-de-Seine	72 506
Seine-Saint-Denis	95 197
Val-de-Marne	76 492
Val-d'Oise	76 754
Ile-de-France	73 073
France	76 624

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.1.2.3 Les orthophonistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	2,8
Seine-et-Marne	1,8
Yvelines	2,6
Essonne	2,1
Hauts-de-Seine	2,5
Seine-Saint-Denis	1,5
Val-de-Marne	2,3
Val-d'Oise	2,0
Ile-de-France	2,3
France	2,1

L'Ile de France compte un plus de 2 900 orthophonistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est un peu plus élevée que la moyenne française (2,3 pour 10 000 habitants contre 2,1 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge plus élevée qu'en France

Les masseurs kinésithérapeutes franciliens ont en moyenne 44,2 ans (41,6 ans en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>95%).

Un mode d'exercice mixte plus répandu que dans le reste de la France

Département	Mode d'exercice		
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hôpital
Paris	69%	29%	1,6%
Seine-et-Marne	83%	11%	6,2%
Yvelines	82%	18%	0,5%
Essonne	83%	17%	0,4%
Hauts-de-Seine	71%	27%	2,3%
Seine-Saint-Denis	77%	23%	0,0%
Val-de-Marne	74%	26%	0,0%
Val-d'Oise	79%	21%	0,4%
Ile-de-France	76%	23%	1,4%
France	87%	12%	1,3%

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	44 931
Seine-et-Marne	52 131
Yvelines	45 228
Essonne	47 789
Hauts-de-Seine	47 299
Seine-Saint-Denis	53 202
Val-de-Marne	49 043
Val-d'Oise	50 617
Ile-de-France	47 975
France	48 238

* par APE - SNIR 2007

3.3.2.1.2.4 Les orthoptistes

Une densité proche de la moyenne nationale :

L'Ile de France compte un plus de 500 orthoptistes libéraux en exercice.

La densité francilienne est proche de la moyenne française (0,4 pour 10 000 habitants contre 0,3 en France).

On observe une présence accrue dans les pôles urbains les plus importants. Les orthoptistes sont concentrées dans les villes les plus importantes de chaque département, et notamment celles qui compte une forte présence d'ophtalmologues.

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge égale à la moyenne nationale

Les orthoptistes franciliens ont en moyenne 40 ans (tout comme en France) et la proportion de femmes est très importante en Ile de France comme en France (>90%).

Des honoraires moyens légèrement inférieurs à la moyenne française

	Honoraires moyens*
Paris	34 098
Seine-et-Marne	32 974
Yvelines	36 601
Essonne	36 791
Hauts-de-Seine	34 835
Seine-Saint-Denis	38 434
Val-de-Marne	36 729
Val-d'Oise	30 214
Ile-de-France	34 993
France	36 250

* par APE - SNIR 2005

3.3.2.1.2.5 Les pédicures podologues

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	4,0
Seine-et-Marne	1,4
Yvelines	2,0
Essonne	1,8
Hauts-de-Seine	2,1
Seine-Saint-Denis	1,0
Val-de-Marne	1,7
Val-d'Oise	1,6
Ile-de-France	2,1
France	1,6

L'Ile de France compte un plus de 2 400 pédicures podologues libéraux en exercice.

La densité francilienne est plus élevée que la moyenne française (2,1 pour 10 000 habitants contre 1,6 en France).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les pédicures podologues franciliens ont en moyenne 40 ans (comme en France) et la proportion de femmes est importante en Ile de France comme en France (>70%).

3.3.2.1.2 LES SAGES FEMMES

Une densité un peu inférieure à la moyenne nationale :

En Ile-de-France, on compte un peu plus de 2 700 sages femmes, soit 90 sages femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, contre 105 au niveau national.

Les disparités entre départements sont importantes : alors que Paris compte 150 sages femmes pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, la Seine et Marne et la Seine Saint Denis en comptent deux à trois fois moins.

Les sages femmes ont un exercice majoritairement salarié. Un peu plus de 400 d'entre elles seulement ont un exercice libéral en Ile-de-France (soit 15%).

Une profession très féminisée et de moyenne d'âge proche de la moyenne nationale

Les sages femmes franciliennes ont en moyenne 42 ans, et la profession est très fortement féminisée (99%), tout comme dans le reste de la France.

3.3.2.1.3 LES CHIRURGIENS DENTISTES ET LES SPECIALISTES ODF

Une densité supérieure à la moyenne nationale :

Département	Densité pour 10 000 hab.
Paris	11,7
Seine-et-Marne	4,7
Yvelines	6,1
Essonne	5,4
Hauts-de-Seine	7,4
Seine-Saint-Denis	3,7
Val-de-Marne	5,8
Val-d'Oise	4,5
Ile-de-France	6,6
France	5,9

L'Ile-de-France compte un peu moins de 8 000 chirurgiens dentistes et ODF libéraux en exercice, soit une densité pour 10 000 habitants de 6,6 (contre 5,9 au niveau national).

Les disparités entre département sont importantes, Paris et l'Ouest de la petite couronne étant les plus favorisés.

Une plus forte féminisation et un âge moyen plus élevé :

Les chirurgiens dentistes et spécialistes ODF ont en moyenne 49 ans (47,8 ans en France) et les femmes sont davantage représentées (37,8% en Ile de France et 34% en France).

Secteur d'activité : une part de dépassements un peu plus importante qu'en France

Département	Non conventionnés	Conventionnés	Conventionnés avec dépassement
Paris	4%	93%	3,4%
Seine-et-Marne	0%	100%	0,0%
Yvelines	2%	99%	0,8%
Essonne	0%	99%	1,1%
Hauts-de-Seine	4%	99%	0,9%
Seine-Saint-Denis	0%	100%	0,4%
Val-de-Marne	1%	99%	0,7%
Val-d'Oise	0%	100%	0,0%
Ile-de-France	1%	97%	1,5%
France	0%	99%	0,9%

Un mode d'exercice mixte plus répandu

Département	Mode d'exercice			
	Libéral	Libéral et salarié	Libéral et hospitalier	Secteur privé à l'hôpital
Paris	87%	12%	1%	0,3%
Seine-et-Marne	94%	4%	2%	0,0%
Yvelines	92%	7%	1%	0,0%
Essonne	94%	6%	0%	0,0%
Hauts-de-Seine	87%	12%	1%	0,0%
Seine-St-Denis	92%	7%	0%	0,0%
Val-de-Marne	88%	12%	0%	0,0%
Val-d'Oise	92%	8%	0%	0,0%
Ile-de-France	89%	10%	1%	0,1%
France	96%	3%	1%	0,1%

Des honoraires moyens équivalents à la moyenne française

Département	Honoraires moyens*
Paris	197 730
Seine-et-Marne	245 177
Yvelines	240 290
Essonne	244 916
Hauts-de-Seine	220 504
Seine-Saint-Denis	242 539
Val-de-Marne	216 644
Val-d'Oise	266 065
Ile-de-France	224 206
France	223 647

* total par APE - SNIR 2007

3.3.2.2 DEMOGRAPHIE MEDICALE : PERSPECTIVES A L'HORIZON 2015

Une baisse du nombre de médecins et de la densité médicale touchant particulièrement l'Ile de France

D'après les projections réalisées par la Drees, le nombre de médecins franciliens devrait baisser de 21% entre 2002 et 2015, cette diminution risquant d'être plus marquée pour les spécialistes (-23%) que pour les généralistes (-10%) et beaucoup plus importante qu'au niveau national.

Prévisions de diminution des médecins entre 2002 et 2015

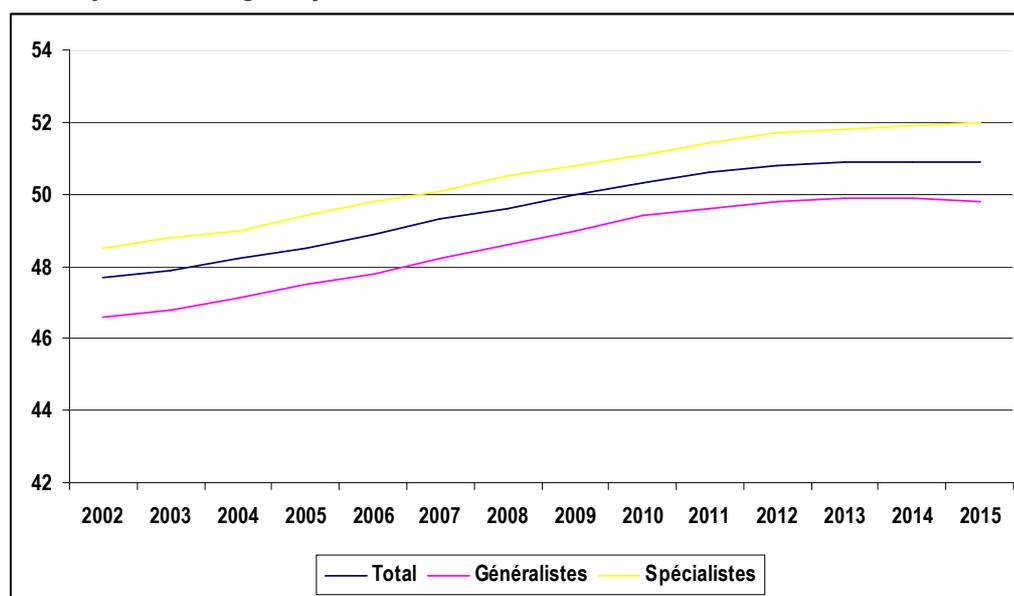
	Ile de France	France
Total médecins	-21,4%	-10,3%
Généralistes	-10,5%	-6%
Spécialistes	-23,3%	-14,5%

Source : DREES

Sur cette même période, la densité médicale globale devrait diminuer significativement (-25% en Ile de France et -16% en France), la population continuant d'augmenter et les effectifs de médecins diminuant.

Un accroissement de l'âge moyen de la profession

Projection de l'âge moyen des médecins en Ile de France entre 2002 et 2015



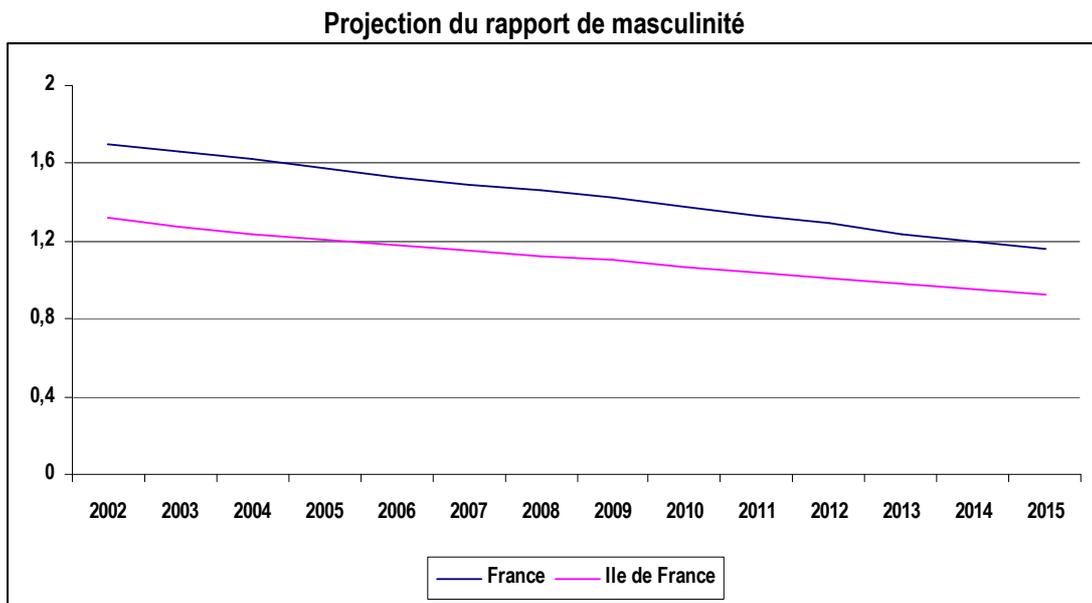
Source : DREES

Au 1^{er} janvier 2002, l'âge moyen des médecins franciliens était de 47,7 ans (46,6 pour les généralistes et 48,5 ans pour les spécialistes) contre 46,8 ans pour ceux de la France entière).

Cet âge moyen devrait augmenter régulièrement jusqu'en 2015, atteignant 50,9 ans (49,9 ans pour les généralistes et 51,9 ans pour les spécialistes).

Par la suite, sous l'effet des départs massifs à la retraite, l'âge moyen diminuera.

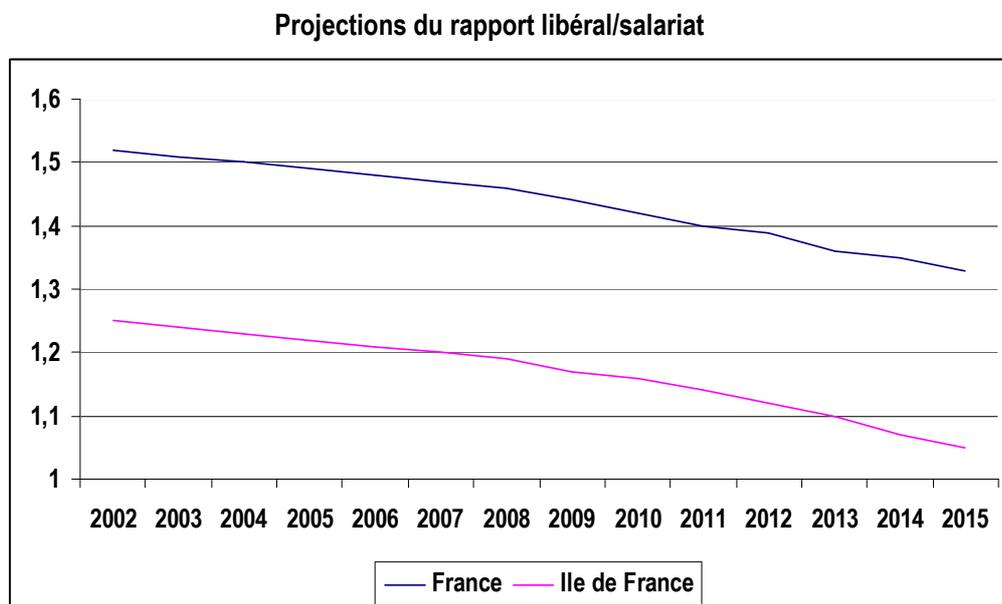
Une féminisation de plus en plus importante



Source : DREES

En 2015, la parité actuelle s'inversera et les femmes médecins constitueront 53% des effectifs franciliens (40% en 2002). La féminisation de la profession est plus marquée en Ile de France qu'au niveau national : en France, en 2015, 43% des médecins seront des femmes (37% en 2002).

Une diminution de la part des médecins libéraux



Source : DREES

La proportion de médecins libéraux franciliens devrait diminuer significativement entre 2002 et 2015 (-27% contre 15% au niveau national) au profit des médecins salariés hospitaliers.

3.3.3 LES CENTRES DE SANTE

Près de 300 centres de santé en Ile-de-France

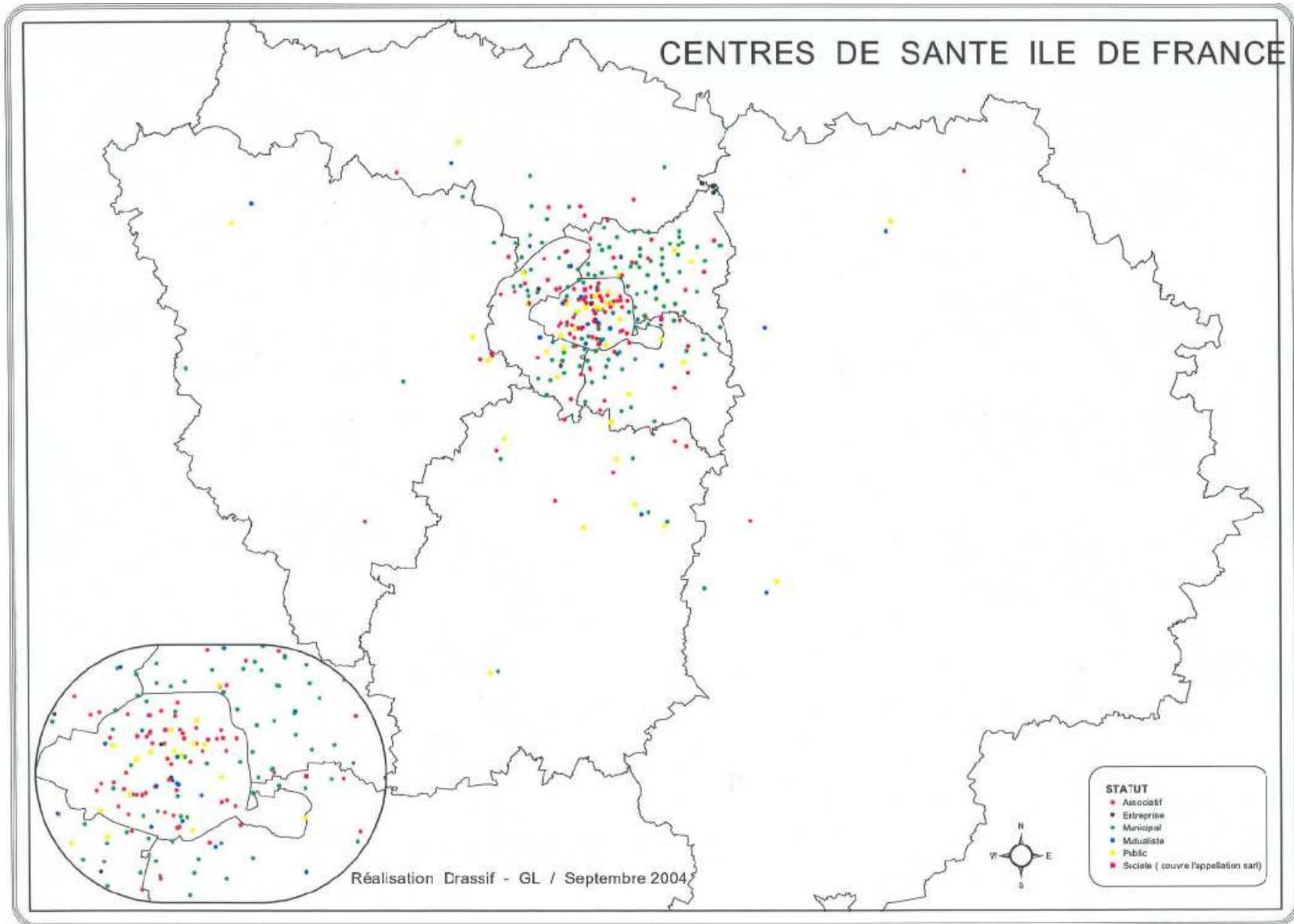
L'Ile-de-France compte près de 300 centres de santé. Pour des raisons historiques, ces structures sont essentiellement implantées sur Paris et la petite couronne. C'est en effet au cours du 19^{ème} siècle que de nombreux « dispensaires » apparaissent notamment à Paris et dans les communes limitrophes afin de répondre aux besoins d'une population en forte croissance et de permettre aux pauvres d'accéder à l'ensemble des soins de ville.

Leur nombre a fortement diminué (au 1^{er} janvier 1993 on en dénombrait 340 centres en activité) et ce sont les centres de soins infirmiers qui ont été les plus affectés (plus de 50% d'entre eux ont fermé ces dix dernières années). Cette baisse a été particulièrement marquée en milieu rural (Seine-et-Marne, Yvelines, sud de l'Essonne, Ouest du Val-d'Oise), entraînant la quasi-disparition des centres de santé dans ces zones.

Répartition des centres de santé selon leur statut

La majorité des centres de santé sont gérés par la municipalité et près d'un centre sur trois est géré par des associations. Les autres centres sont des structures publiques gérées par l'Etat ou des établissements publics, mutualistes ou d'entreprises (exemple : aéroport de Paris).

De taille variable, ils peuvent être polyvalents, médicaux exclusifs, ou spécialisés en soins dentaires ou infirmiers.



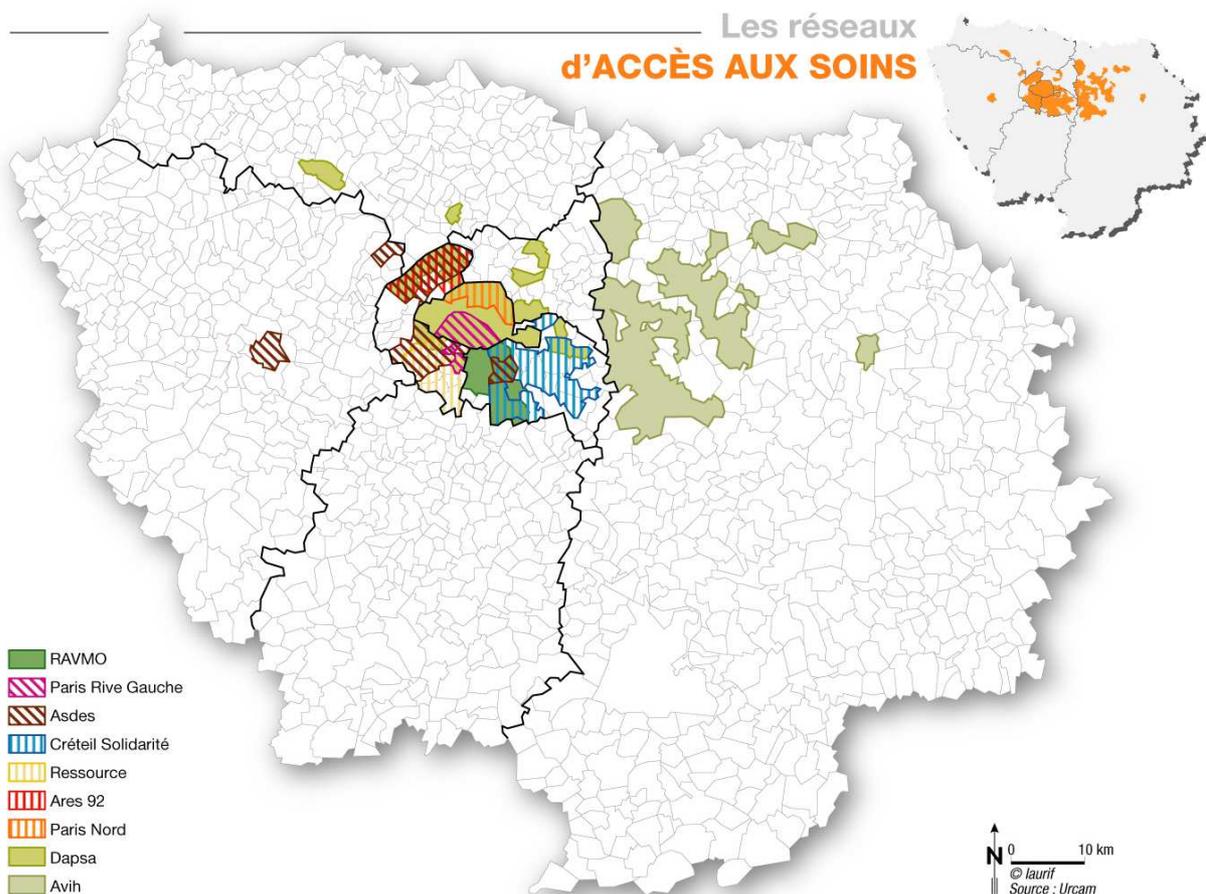
3.3.4 LES RESEAUX DE SANTE

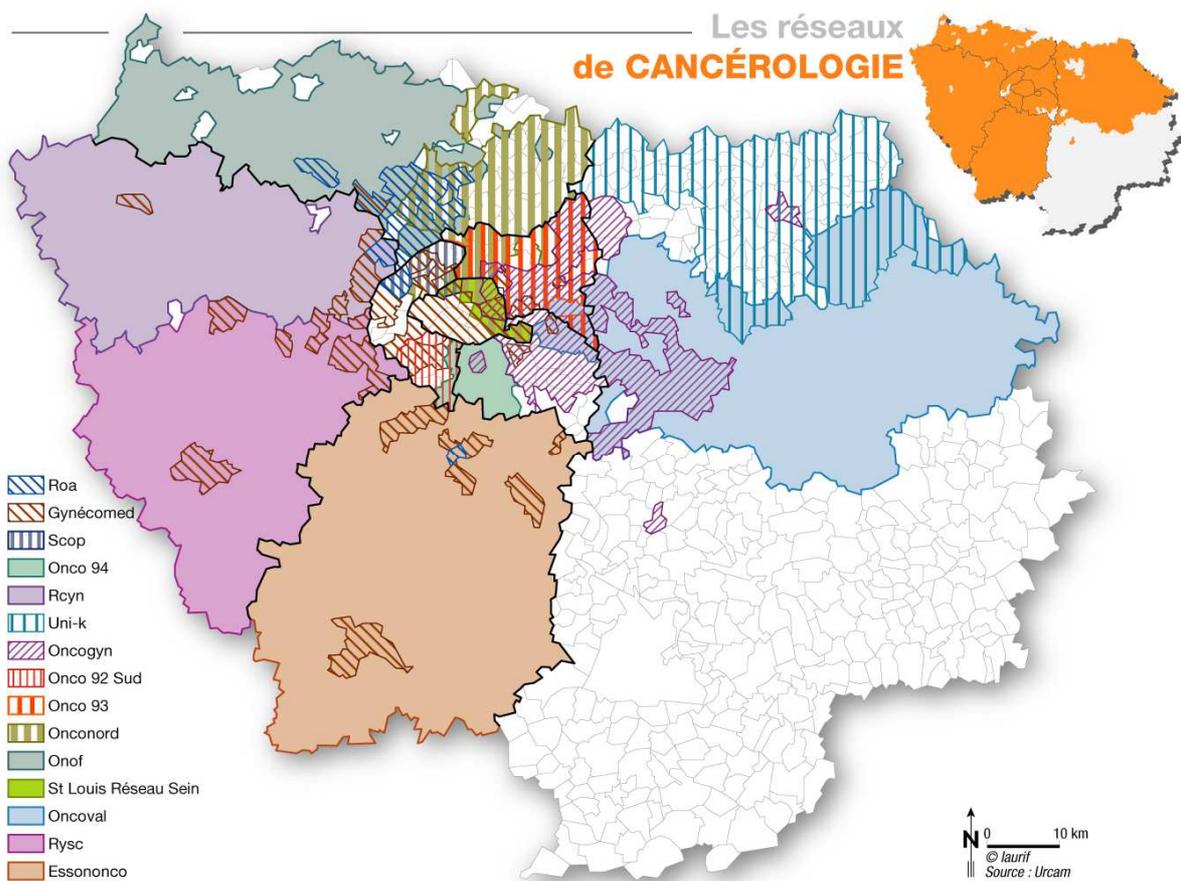
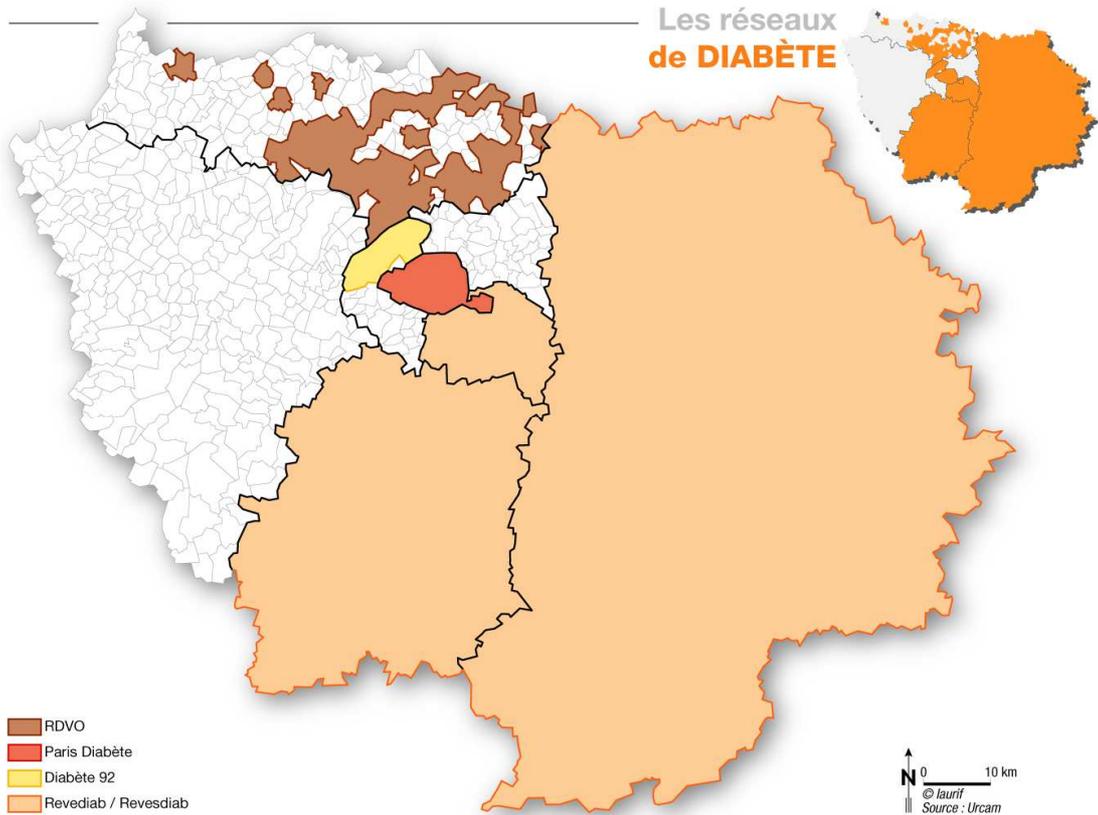
La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé définit la notion de réseaux de santé : « Les réseaux de santé ont pour objectif de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. »

Il existe plus d'une centaine de réseaux de santé en Ile-de-France.

Les réseaux sont inégalement répartis sur le territoire francilien. Paris et la petite couronne concentrent des réseaux aux thématiques très diverses : réseaux palliatifs, de gérontologie, de cancérologie, d'accès aux soins, de prise en charge du diabète de type II... Dans les autres départements, les réseaux sont plus dispersés.

Quelques exemples de réseaux de santé :





3.3.5 LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

La permanence des soins couvre les plages horaires comprises en dehors des horaires d'ouverture des cabinets libéraux et en l'absence d'un médecin traitant.

Cette mission est assurée sur les plages horaires suivantes :

- toutes les nuits de 20h à 8h du matin ;
- les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

En fonction des besoins de la population, elle peut également être assurée les samedis après-midi de 12h à 20h ainsi que les lundis, vendredis et samedis dits « de ponts ».

La région est organisée en territoires de permanence des soins, qui constituent les périmètres géographiques des différentes gardes assurées par les médecins et dont le nombre et le périmètre peuvent varier selon les horaires et selon les périodes de l'année en fonction des besoins de la population.

4. RECOMMANDATIONS

En cours de rédaction.